



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIB. DOM.
LAVAL. S. J.

Zugya

BIBLIOTHEQUE

"Les Fables"

S J

60 - CHANTILLY



MERCURE GALANT. *JUILLET 1713.*



A PARIS,

M. DCCXIII.
Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Du F***

Mois
de Juillet
1713.

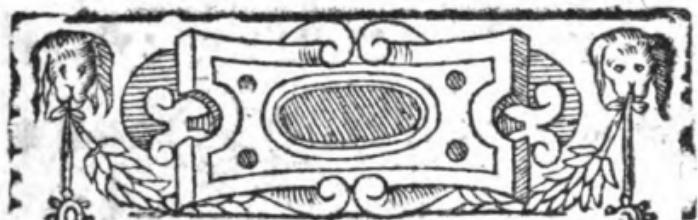
Le prix est 30. sols relié en veau , &
25. sols , broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre
Royal, au bout du Pont S. Michel
du côté du Palais.

PIERRE RIBOU , à l'Image S. Louis,
sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la rue
du Foin , du côté de la rue
Saint Jacques.

Avec Aprobation, & Privilège du Roi.



MERCURE GALANT.

NOUVELLE GALANTE.

LA JALOUSIE GUERIE
par la jalouſie.

*Par M. le Chevalier de P * *.*

N Gentilhomme fort riche , & qui n'avoit qu'un fils , avoit depuis long - temps en-
Juillet 1713. A ij

4 MERCURE
vie de le marier : mais
comme il remarqua dans
ce fils unique une gran-
de disposition à la jalou-
sie, il craignit de le ren-
dre malheureux en le
mariant ; il prévoyoit
que son humeur inquié-
te & soupçonneuse pour-
roit chagriner une fem-
me, & que les chagrins
d'une femme retombe-
roient sur lui : car il suf-
fit en mariage que l'un
des deux soit de mau-

vaise humeur , l'autre le devient bientôt par contagion. Ce pere étoit homme sensé , penetrant ; il connoissoit dans son fils un fond de raison & de vertu , qui lui faisoit esperer que dans un âge plus avancé il deviendroit plus capable de surmonter ses passions ; & celle de la jalousie dont il le croyoit susceptible , n'étoit pas de ces jalousies noires

A iij

6 MERCURE
qui partent d'un mau-
vais cœur : ce n'étoit qu'
une jalousie soupçon-
nue, qu'il condamnoit
lui-même , pour peu
qu'il fit reflexion sur
l'injustice de ses sou-
çons. Ainsi par les con-
seils de son pere il ne se
pressoit point de se ma-
rier , & son pere trouva
à propos de laisser épui-
fier la jalousie de son fils
sur quelques maîtresses,
en attendant qu'il fût

assez raisonnable pour rendre une femme heureuse. Cependant l'amour, sans consulter la prudence du père, s'empara du fils. Celle qu'il aimait étoit belle & d'une naissance distinguée : mais il voulut étouffer son amour dès qu'il s'aperçut qu'il avoit beaucoup de rivaux. C'étoit une trop rude épreuve pour lui. Il fut quelques jours sans

A iiiij

8 MERCURE
aller chez la Marquise
de P. . . (C'étoit ainsi
que s'appelloit cette jeu-
ne personne, veuve d'un
Marquis tué à la guer-
re , qui n'avoit été son
mari que pendant un hî-
ver, & qui l'avoit laissée
avec très-peu de bien.)
Cette Marquise com-
mençoit à aimer nôtre
jeune jaloux , & s'étoit
déjà apperçue de son
foible. Elle fit ses efforts
pour l'oublier , quoique

GALANT.

ce fût un parti qui lui faisoit sa fortune ; car elle craignoit de s'engager avec un jaloux. Elle tâcha donc de se consoler de son absence avec ses rivaux , & resolut fermement de choisir entr'eux un époux qui pût la tirer de son indigence : mais ce fut en vain qu'elle voulut s'attacher à d'autres qu'à l'amant jaloux , c'étoit le seul défaut qu'elle lui trouvoit ;

10 MERCURE
sa passion pour lui aug-
mentoit de jour en jour :
en un mot elle prit son
parti pour le faire reve-
nir ch z elle, & trouva
plusieurs pretextes pour
congedier tous ceux qui
la recherchoient en ma-
riage.

Cependant l'amour du
Cavalier avoit encore
augment  par la violen-
ce qu'il s' toit faite pour
ne point voir la Mar-
quise ; & son pere, qui

GALANT. Il
le voyoit accablé de cha-
grin, avoit exigé de lui
une entiere confidence.
Ils vivoient ensemble
comme deux veritables
amis; ce pere de bon sens
s'étoit plus attaché à se
faire aimer de son fils,
qu'à s'en faire craindre,
& avoit enfin acquis sur
lui, à force de bons pro-
cedez, cette confiance
que les enfans ont si ra-
rement en leurs peres.
Celui-ci s'informa d'a-

bord à fond du caractère de la Marquise , & sitôt qu'il fut bien persuadé de sa vertu & de son bon esprit, il ne fut point rebuté par sa pauvreté ; il conseilla à son fils de s'attacher à elle , & d'examiner exactement si la jalouse qu'il avoit conçue étoit bien fondée. On s'informa , on examina , & l'amant jaloux ayant appris que tous ses rivaux étoient

GALANT. 43
écartez , se flata qu'il pouvoit avoir quelque part à ce changement. Il retourna chez elle , & dès ce jour-là ils furent si contens l'un de l'autre , qu'en moins d'un mois leur mariage fut resolu , & le pere , qui se lia d'amitié avec la Marquise , y donna son consentement avec plaisir. Cependant il dit en particulier à son fils qu'il lui conseilloit de suspen-

14 MERCURE
dre encore le contrat
pendant quelques mois ;
& que quoi qu'il blâmât
ordinairement son foi-
ble sur la jalousie , il
croyoit qu'en cette oc-
casion la prudence vou-
loit qu'il observât pen-
dant quelque temps la
conduite d'une personne
qui avoit reçû tant de
declarations d'amour ;
qu'il la croyoit très-ver-
tueuse : mais que si elle
l'étoit , elle le seroit en-

GALANT. 15
core dans six mois ; qu'en
un mot on ne risqueroit
rien à differer. Le fils
donna de bon cœur dans
son foible. En effet ils
trouverent d'honnêtes
pretextes pour differer
de jour en jour un ma-
riage que la Marquise
envisageoit comme le
plus grand bonheur qui
lui pût arriver. Le Ca-
valier amoureux passoit
les jours entiers chez
elle , lors qu'il survint

une affaire qui l'obligea
d'accompagner son pere
dans un petit voyage de
huit jours. La separation
des amans fut tendre ,
& la Marquise passa fort
tristement le temps de
cette petite absence:mais
la joye du retour la dé-
dommagea,& son amant
revint si passionné , qu'à
leur entrevue il resta une
heure entiere sans pou-
voir parler , ses regards
fixez sur ce qu'il aimoit.

Aprés

Aprés les premiers transports, il jetta les yeux sur un miroir magnifique, & fut fort surpris de voir ce nouveau meuble à la Marquise, qui n'étoit pas assez riche pour s'en donner de pareils. Pendant qu'il le regardoit fixement, la Marquise sourioit, en lui serrant tendrement les mains. *Mon cher époux,* lui disoit-elle, *serez-vous aussi galant après le*

Juillet 1713. B

18 MERCURE
contrat, que vous l'avez
été pendant votre absen-
ce ? Cette corbeille de den-
telles, qui m'est venue avec
ce miroir & ces autres bi-
joux, choisis d'un goût ex-
quis... Moy un miroir,
interrompit brusque-
ment le jaloux tout é-
tourdi ! moy des dentel-
les ! moy des bijoux ! Ah
Ciel qu'entens-je ! Cette
surprise qu'il témoigna
en causa une si grande à
la Marquise, qu'elle ref-

ta muette & immobile ;
car ceux qui avoient ap-
porté ces présens chez
elle avoient affecté un
air mystérieux, & elle
n'avoit point douté que
ce ne fust une galanterie
de son amant : mais il
prit la chose sur un ton
qui la détrompa dans le
moment. Elle se troubla
ensuite sur quelques pe-
tits reproches que lui fit
ce tendre amant, qui
pour cette fois ne put

B ij

avoir pourtant aucun soupçon que la Marquise n'y eust pas été trompée elle-même. Elle jura qu'elle tâcheroit de découvrir de quelle part lui venoient ces présens, & qu'elle les renverroit au plutôt.

Nôtre amant ne laissa pas d'être fort inquiet sur l'aventure, dont il fit confidence à son père, qui le rassura, étant persuadé de la vertu de

GALANT. 21
la Marquise. Elle crut
avoir trouvée occasion dès
le lendemain de s'éclair-
cir sur la galanterie qu'-
on lui avoit faite.

Un Huissier vint chez
elle de la part de quel-
ques marchands d'étof-
fes à qui elle devoit deux
mille francs, & cet Hui-
sier , sans respecter sa
qualité ni sa beauté , lui
demanda permission d'e-
xécuter ses meubles ; &
sans vouloir lui donner

22 MERCURE
une heure de répit , en
commença l'inventaire.
On ne sçauroit exprimer
la consternation de la
Marquise : elle étoit prê-
te à tomber évanouie au
milieu de ses gens , qui
étoient aussi accablez
qu'elle de la vision des
Sergens , lorsque l'Huis-
sier considerant le mi-
roir , & examinant les
bijoux qui étoient sur la
table , s'écria : *Ah qu' al-
lois-je faire , Madame ?*

je reconnois ces nipes, & j'ai même aidé à les acheter au Gentilhomme le plus généreux & le plus amoureux qui soit en France ; homme à qui j'ai même obligation de ma fortune. Quoy c'étoit donc à vous, Madame, à qui illes destinoit ? Ah que je vais bien faire ma cour à cet amant, non seulement en ne faisissant point ces marques de son amour, mais en sacrifiant à l'adorable

personne qu'il aime les memoires & procedures dont je suis porteur. Tenez, Madame, tenez, continua-t-il, en montrant à la Marquise les memoires arrestez & les Sentences obtenuës, voilà comment je fçai servir mes amis amoureux, & sur-tout quand ils le sont d'une personne aussi charmante que vous l'êtes. Après un discours déjà trop galant pour un

Huif-

Huissier , ilacheva de prouver qu'il ne l'étoit pas , en déchirant tous les memoires de la Marquise , & lui disant qu'à coup sûr l'amant qui avoit fait present du reste seroit ravi d'acquitter ces memoires pour elle.

Jugez de l'étonnement où fut la Marquise du procedé de ce faux Huissier , & du tour que l'amant genereux avoit pris pour lui faire pre-

Juillet 1713.

C

sent de deux cent pisto-
les. Dés qu'elle eut re-
pris ses esprits , & qu'
elle se fut remise de l'ef-
froy qu'elle avoit eu en
voyant executer ses meu-
bles , elle ne songea plus
qu'à s'informer du nom
de cet amant : mais
l'Huissier continua d'en
faire mystere , & dit
seulement certains mots
équivoques , par où la
Marquise crut être scure
que c'étoit son amant

époux lui-même qui lui avoit joué ce second tœür. Il arriva chez elle un peu après que l'Huissier en fut sorti ; & l'éclaircissement qu'ils eurent ensemble fut tel, que l'amant en fut penetré de jalousie, & la Marquise accablée de douleur. Cependant la bonne foy de cette amante étoit visible ; car elle avoit appris elle-même l'aventure à son amant.

C ij

28. MERCURE

C'est à quoy son pere lui fit faire attention ; car il courroit à lui dès qu'il avoit quelque sujet de plainte contre la Marquise : & ce pere aussi froid, aussi tranquile que son fils étoit bōüillant & agité , lui representoit que les apparences les plus vrai-semblables étoient souyent trompeuses ; que tout mari sensé devoit s'accoutumer à ne rien croire de tout ce

qui pouvoit lui donner de l'ombrage ; qu'il falloit d'abord approfondir de sang froid, seulement pour connoître la vérité, & non pour s'en faire chérir ; qu'il y a de la folie à se chagriner d'avance ; & qu'en cas-même que les soupçons d'un mari se trouvassent bien fondés , il faloit en prévenir les suites , sans se chagriner du passé , où l'on ne peut plus reme-

C iij

30 MERCURE
dier. *Mais*, lui repliquoit vivement son fils à de pareils discours, *mais, mon pere, il est encore temps de rompre les engagemens que nous avons avec la Marquise; ainsi je n'ai pas tort d'être jaloux.* On a toujours tort d'être jaloux, lui dis-
soit le pere: mais on n'a pas tort d'être prudent; ainsi approfondissez la conduite de la Marquise, jc ne m'y oppose pas;

mais apprenez pour votre repos à douter des choses qui vous paroissent les plus certaines ; car je suis persuadé que la Marquise est innocente des galanteries qu'on lui fait ; & vous deyez croire que c'est quelque amant qu'elle a maltraité, & qui veut s'en vanger en vous donnant de la jalousie. Continuez donc de voir une personne si aimable, & de

Ciiij

32 MERCURE.
concert avec elle tâchez
de découvrir quel est l'a-
mant qui commence à
niper votre épouse , &c
à payer ses dettes.

Avec de pareils dis-
cours le pere remettoit
le calme dans l'esprit du
fils , qui avoit par bon-
heur encore plus de rai-
son que de disposition à
la jalousie. Il continua
de voir assidûment la
Marquise , à qui le rival
inconnu fit encore d'au-

tres tours aussi singuliers que les precedens. Un jour la Marquise pria le pere & le fils à souper à une maison de campagne qu'elle avoit proche de Paris ; elle leur dit d'y mener quelqu'un de leurs amis , & qu'elle y meneroit quelque amie intime , pour pouvoir rassembler sept ou huit personnes , nombre desirable pour se bien réjouir , & qu'on ne doit

jamais exceder quand on hait la cohue. Le pere promit d'y aller, à condition que la Marquise ne lui donneroit qu'un petit souper propre & de bon goût ; parce qu'il n'aimoit point les cadeaux.

Elle lui promit ce qu'il exigea d'elle, & résolut de lui tenir parole : mais elle fut bien surprise le soir en arrivant chez elle avec sa com-

pagnie , d'y trouver un souper superbe , voluptueux & galant. Elle demande au concierge raison de ce qu'elle yoyoit. Il lui dit bas à l'oreille : *Madame , on m'a recommandé le secret : mais je crois que c'est celui que vous devez épouser qui vous fait cette galanterie. Ne dites mot ; car il prépare encore dans la maison voisine une masquerade où il se déguisera ,*

& je vous le montrerai alors, afin que vous ayiez le plaisir de le reconnoître. La Marquise persuadée de ce que lui disoit son concierge, prit un air de gayeté & d'enthousiasme, qui joint à la magnificence du souper, fit grand plaisir à la compagnie. Tout le monde se réjouïssoit à table, excepté le jeune jaloux, qui ne pouvoit s'imaginer que la Marquise eust

disposé & fait les frais d'un pareil repas sans l'aide de quelqu'un. Il étoit trop rebattu des galanteries de l'amant inconnu, pour ne pas croire qu'il eüst encore part à celle-ci. Cependant la gayeté de la Marquise lui ôtoit tout soupçon ; car il l'avoit veue inquiète & chagrine à l'occasion des galanteries précédentes ; il ne sçavoit que penser de cel-

le-ci. Il entra dans une rêverie profonde, & ne mangea point de tout le repas. Sitôt que la Marquise s'en apperçut, elle cessa de croire qu'il fust l'ordonnateur de la fête; ce qui la rendit aussi chagrine que lui. Le repas finit par une serenade, où l'on mêla une Cantate sur les amans heureux & les maris jaloux. Ces deux sujets firent une alternative de mu-

si que douce, tendre & galante, dans le goût François, & de musique Italienne propre à exprimer la bigarrerie des jaloux : aussi fit-elle son effet ; notre amant époux pensa éclater au milieu de l'assemblée. On vit entrer ensuite dans le jardin, qu'on avoit éclairé par des illuminations, une troupe de gens masquez. Le concierge les voyant entrer, courut

diré à la Marquise que si elle vouloit il alloit lui faire voir celui qui donnaït cette fesse galante.

La Marquise troublée, hors d'elle-même, hazaarda tout pour connoître celui qui lui enfonçoit le poignard dans le sein : elle suivit brusquement son concierge dans une allée moins éclairée que les autres, & dans le moment un des masques se détacha,

cha, & vint joindre la Marquise. On n'a point su ce qui fut dit dans cette entrevue. Quelqu'un prit le moment pour la faire remarquer au fils jaloux. Il la fit remarquer aussitôt à son pere, qui commençant à donner le tort à la Marquise, fut emmené par son fils. Ils sortirent tous deux sans parler à cette infidelle, & résolurent de ne la voir jamais.

JUILLET 1713. D

42 MERCURE
qui pensa la faire mourir de douleur ; car le ga-
lant masqué ne lui don-
na aucun éclaircisse-
ment : & après l'avoir
amusée autant qu'il fa-
loit pour la faire soup-
çonner , & lorsque pouf-
fée à bout , elle voulut ,
aidée de son concierge
& d'une femme de cham-
bre , contraindre le ga-
lant à se faire connoî-
tre , elle trouva sous le
masque une femme , qui

Jui rit au nez, & s'en-fuit, en lui laissant dans la main un billet qui contenoit ces vers.

*Allez dormir tranquille-
ment,*

*Vous connôtrez demain
celui qui vous tour-
mente*

*D'une maniere si galante;
Croyez qu'il ne v'eut point
voulu ôter votre
amant,*

*Il voudroit le guerir con-
Dij*

44 MERCURE

tire la jalousie ;

D'un vieux mauvais
plaisant c'est une fan-
taisie,

Qui peut être sage en un
sens.

Marquise, reprenez vos
sens ;

A présent, il est vrai,
votre amant vous
soupçonne :

Mais si les soupçons qu'
on lui donne

Le rendent sans retour
reellement jaloux,

*Vous ne devez jamais
l'accepter pour époux.*

Ces vers énigmatiques embarrasserent fort la Marquise, au lieu de la tranquiliser. Elle passa la nuit à sa maison de campagne : mais dès le lendemain matin elle retourna à Paris, dans la resolution de se justifier auprès de son amant. Elle le conjura par un billet de la venir voir,

& son pere y consentit,
pourveu qu'il n'y allât
que sur le foir ; car, lui
dit-il, il vouloit estre
present à cette entre-
vuë.

On écrivit à la Mar-
quise qu'on iroit dans la
journée, & dans le mo-
ment le pere reçut en
presence du fils un bil-
let, qu'il lut sans vou-
loir le montrer à son
fils. Cependant voyant
que ce mystere lui don-

noit trop d'inquietude, il lui avoüa que c'étoit un avis que lui donnoit la femme de chambre de la Marquise , qu'il avoit gagnée à force d'argent ; & cette femme de chambre lui mandoit que l'amant inconnu devoit venir le soir à neuf heures voir sa maîtresse. Le pere ensuite dit qu'après un pareil avis , qu'il croyoit très-certain , il ne faloit point

48 MÉRCURE
aller chez la Marquise.
Cela dit, il laissa son fils
dans un chagrin mortel,
& sortit pour aller sou-
per en ville. Le fils ou-
tré de jalousie résolut,
sans le dire à son père,
d'aller secrètement chez
la Marquise. Il y alla
avant l'heure du rendez-
vous ; & donnant en-
core trente pistoles à la
femme de chambre, il
la pria de le mettre en
lieu où il put surprendre
celui

celui que la Marquise attendoit. La femme de chambre lui fit promettre qu'il ne feroit aucun éclat, du moins dans la maison de la Marquise; ce qu'il lui promit.

Peu de temps après, à la lueur d'une bougie que la femme de chambre tenoit en sa main, il entrevit un homme enveloppé dans un manteau, qui montoit chez la Marquise, & qui se

Fuillet 1713. E

cacha dans un petit passage, dès qu'il s'aperçut qu'on l'avoit vu. Notre jaloux transporté de fureur courut à l'homme à manteau, à qui il dit tout ce que la rage peut faire dire à un homme sage ; & il finit par lui dire que s'il avoit du cœur il devoit se faire connoître à lui, afin que dans la rencontre il pût tirer raison d'un rival qui le ménageoit si peu.

GALANT.

L'autre lui répondit à voix basse & de sang froid qu'il ne faloit pas soupçonner legerement une femme aussi vertueuse que la Marquise ; qu'il s'offroit à la justifier dans son esprit ; & qu'en lui faisant voir que les apparences les plus vraisemblables peuvent estre sans fondement, il lui rendroit du moins le service de le corriger pour le reste de

Eij

SE MERCURE
sa vie de la facilité qu'il
avoit à se chagrinier sans
sujet. Nôtre amant pen-
sa perdre patience, quand
il entendit moraliser son
rival , qui dans l'instant
appella la femme de
chambre , disant qu'il
vouloit pourtant se faire
connoître , & qu'il ne
refusoit point de se bat-
tre contre un rival of-
fensé La lumiere parut:
quel fut l'étonnement du
fils, en reconnoissant son

pere ! C'étoit ce pere qui, de concert avec le concierge & la femme de chambre de la Marquise, avoit crû lui rendre service, en poussant à bout la jalouse d'un fils, si galant homme d'ailleurs. Il continua de lui faire des remontrances si touchantes, qu'il lui fit prendre la sage resolution de ne rien croire mesme de tout ce qu'on peut voir ; c'est à dire,

E iiij

quand on s'est une fois pour tout assuré de la vertu d'une femme avant que de l'épouser, on seroit imprudent de la prendre sans l'examiner : mais sitôt qu'on l'a épousée, plus d'examen, ou du moins il la faut croire fidelle tout le plus long-temps qu'on peut.



ENIGME.

Par Monsieur le D...

Je commence à briller dans
la saison nouvelle,
Suivant de fort près l'hi-
rondelle.

Vous peintres me voyant
blanc, bleu, vert,
violet;

Vous qui savez l'effet du
mélange en peinture,
Apprenez-moy pourquoys
vermeil de ma na-
ture,

E iiii

*Le gris-de-fer me rend
jaune, noir, blanc
de lait;*

*Ensuite un surtout noir
finit ma destinée,
Quand sépulture m'est
donnée.*

*A de mauvais plaisans
j'inspire le bon mot ;
Pour les faire railler je
suis leur vrai balot :
Mais, raillerie à part,
je pique les gens
chiches,
Fagis avec douceur plutôt*

*sur les gens riches ;
Avec force j'agis sur les
plus paresseux,
Tant pis pour eux.*

DEVISES.

La Province de Bourgogne ayant coutume de faire fraper des jettons tous les trois ans, a presque toujours rempli le revers d'emblèmes ou de devises, dont les unes rendoient témoignage de son zèle pour le service du Roy ; les autres faisoient connoître l'avant-

tage que cette Province recevoit de la protection de l'illustre Maison de Condé: enfin quelques - unes par des allegories ingenieuses marquant les principaux évenemens arrivez dans le Royaume pendant la triennalité , il ne peut rien arriver de plus considérable à cette Province , que l'entrée de Son Altesse Sérénissime pour la première fois dans son Gouvernement , d'autant plus remarquable , que Monseigneur le Duc est le cinquième

Prince de pere en fils qui
a eu cette place.

C'est ce qui a donné l'idée d'en fraper une medaille à deux revers. Dans l'un le Prince paroîtra à cheval, vêtu à la Romaine, sans étriers, couronné de laurier, suivi de gardes à pied, & faisant son entrée dans la Capitale de la Province, avec ce mot dans l'exergue :

Adventus.

Et pour legende :

*Burgundis felicia secla
propagat.*

30 MERCURE

Dans l'autre revers le bonheur public y sera représenté par quatre petits enfants qui désigneront les quatre saisons. Le Printemps portera des fleurs, l'Esté une fauille, l'Automne des fruits & un lievre, & l'Hyver tiendra d'une main un instrument pour prendre des oiseaux, & de l'autre les oiseaux qu'il a pris.

Pour légende :

*Condiades quintus genus alto
à sanguine Regum.*

Et dans l'exergue :

GALANT. 61

Burgundia Comitia.

*Burgundis felicia sæcla
propagat.*

*Condiades genus alto à
sanguine Regum.*

Le 10. Juin 1713. les Des-
putez des Etats de Bourgo-
gne , qui sont M. l'Abbé de
Roquette pour le Clergé,
le Marquis de Lassé pour
la Noblesse , & M. de la Fo-
rêt , Maire de Montbart ,
pour le tiers état , eurent
audience du Roy , étant pre-
sentez par Son Altesse Sere-
nissime Monseigneur le

62 MERCURE

Duc , Gouverneur de la Province , & par Monsieur le Marquis de la Vrillière , Ministre & Secrétaire d'Etat ; étant conduits par Monsieur le Marquis de Dreux , grand Maître des Ceremonies , & par Monsieur Desgranges Maître des Ceremonies ; & l'Abbé Roquette porta la parole .

Il y a plusieurs mariages de considération dont on n'a point parlé ce mois-ci , parce qu'on n'a pas eu le loisir de

s'informer des circonstances nécessaires ; on en parlera dans le mois prochain.

ENIGMES.

Le mot de la première Enigme c'est *la Chandelle*. Il faut remarquer que le mot de chandelle convenoit anciennement aussi bien aux cierges qu'à la chandelle de suif.

Parodie.

*Lorsque d'humaine sub-
stance,*

*Id est de graisse humaine
on me forme le corps,
On dit que les sorciers
avec moy sont bien
forts;*

*Le loup-garou fuis ma
presence,*

*La meche, ou fil ourdi
du cierge fait l'essence;
Car sans lui son corps
abattu*

N'au-

N'auroit pas la haute
vertu

Qui fait qu'avec respect
le peuple le con-
temple.

Il est femelle au bal,
cierge mâle au
temple :

L'œconomie l'enferme un
temps dans sa
maison ;

Car le proverbe dit, Suif
gardé fait foison.

Il lui donne la vie en l'ô-
tant de prison.

Fuillet 1713.

E

Tant que je brûle au mè
mutile,

Excepté quand je sers la
ville;

La tête chaude & le pied
froid,

En baubecche je suis
chausse fort à l'étroit.

Quand cierge se promène
avec ses camarades,

Le timide bourgeois a de
tristes aubades :

Mais souvent il rit bien
au spectacle où nous
pend

*Dans un lustre celui qui
nous monte & des-
cend :*

*Là nous mourons de ce
dernier supplice,
Pour avoir au public
rendu trop de ser-
vice.*

Parodie de la seconde
Enigme, dont le mot
c'est arbre.

*Un arbre réussit sans édu-
cation ;*

F ij

*A l'elever pourtant main
homme oisif s'em-
preffe,*

*Lorsque du jardinage il
a la passion.*

*On l'enchaîne dans sa jeu-
neſſe:*

*Lorsque d'un compagnon
autre arbre jeune
et mort*

*La perche jointe à l'arbre
en double la figure,*

*A l'aide de la perche ar-
bre prend haut l'es-
ſort.*

*Quoy qu'un lien d'osier
le mette à la torture,*

*'Il vit et ne respire pas.
Un arbre mis au feu
brille après son trépas ;
Après avoir brillé sa car-
rière est finie,
Serviteur à la compa-
gnie.*

*Quoy qu'un arbre ait bon
pied, bon œil,
Souvent par la cognée
il est mis au cer-
cueil.*

ENIGME.

J'habite une solide et vivante maison;
Lors qu'on m'a tiré de prison,

Gens qu'on appelle oisifs me mettent à la chaîne.

Le fer qui m'a percé le flanc

Ne me sciauroit tirer de sang,

Quoique le sang sous moy

GALANT. 7

coule en plus d'une
veine.

Mon œil brûlant & mon
teint vif

M'attireroient l'amour
d'un Corsaire, d'un
Juif.

Lorsque de deux beaux
yeux tu vois couler
des larmes,

Amant, souviens-toy de
mes charmes.

Mais s'en souvienne qui
voudra,

Quelque mauvais Poète

MERCURE
*au moins s'en sou-
viendra.*

DONS DU ROR.

Le Roy a nommé l'Evêque de Tournay à l'Archevêché de Toulouse.

L'Evêque de Riez à l'Archevêché d'Auch.

On a promis pour le mois prochain des inémoires sur ces familles.

MARIAGE

MARIAGES.

Le courier qui portoit les dispenses des mariages de M. le Duc avec Mademoiselle de Conti, & de M. le Prince de Conti avec Mademoiselle de Bourbon, arriva de Rome à Versailles le 4. Juillet, à dix heures du matin. Sa Majesté declara sur le soir qu'on feroit les fiançailles le 8. à six heures du soir, & les mariages le 9. à onze heures & demie du matin. Le Samedi au soir Juillet 1713.

G

M. le Duc de Berry & Madame la Duchesse de Berry, tous les Princes & Princesses y vinrent vêtus magnifiquement. Le Roy portoit ce jour-là un habit de pluye d'or ; M. le Duc de Berry en portoit un de pluye d'argent. Madame la Duchesse de Berry avoit un habit d'une étoffe d'or tout parsemé de perles & de diamans, & sa coëfure en étoit toute remplie, Sa Majesté lui ayant envoyé le 6. toutes les pierreries de la Couronne pour s'en parer ; &

l'on assure qu'elle en portoit pour plus de dix-huit millions. M. le Duc & M. le Prince de Conti portoient un habit & un manteau d'étoffe d'or ; Mademoiselle de Bourbon & Mademoiselle de Conti avoient des habits d'étoffe d'or , avec une mante de la même étoffe , dont les queuës étoient portées par Mademoiselle de Charolois & Mademoiselle de la Rochefuryon , & quantité d'agraffes de diamans ; leurs coëfures en étoient toutes brillantes. La cere-

Gij

monie fut faite dans le cabinet du Roy par M. le Cardinal de Rohan grand Aumônier, en présence du Curé de Versailles. Le lendemain 9. à onze heures trois quarts, M. le Duc de Berry se rendit au cabinet du Roy, revêtu d'un habit d'étoffe d'argent ; ensuite Madame la Duchesse de Berry , dont l'habit , qui étoit aussi d'étoffe d'argent , & la coefure éblouissoient les yeux par le grand nombre de diamans dont ils étoient remplis. Son colier & ses pen-

de loques étoient d'un prix inestimable ; sa jupe étoit couverte d'un point d'Espagne d'argent. Les fiancés étoient habillez de même que le jour precedent : mais les habits des fiancées étoient d'étoffe d'argent, de même que ceux des autres Princes & Princesses du sang. M. le Duc de Berry avoit la Toison d'or & la Croix du Saint Esprit, toutes couvertes de diamans ; il en avoit un d'une grosseur prodigieuse au chapeau. M. le Duc d'Orléans

G iij

étoit très magnifique ; Madame la Duchesse d'Orleans avoit une coëfure de très-bon goût , toute parsemée de diamans très-brillans , de même que son habit & ses pendeloques de grand prix. Les habits de tous les Princes & Princesses du Sang , aussi-bien que ceux de tous les Seigneurs & Dames de la Cour , répondoint à la magnificence de ceux dont je viens de vous faire le détail. Le Roy , accompagné de tous les Princes & Princesses du

Sang , traversa la galerie & tous les appartemens , qui étoient remplis d'une infinité de personnes qui s'y étoient renduës de Paris : & étant arrivé à la Chapelle , après avoir fait sa priere sur son prie-Dieu , il alla auprès du marchepied de l'autel , où les fiancez & fiancées étoient à genoux sur des carreaux de velours , M. le Duc étant à la droite avec la Princesse son épouse , & M. le Prince de Conti à la gauche avec la Princesse son épouse . M. le Car-

G iiij

30 MERCURE
dinal , qui étoit assis avec
la mitre & la crosse , com-
mença la ceremonie , pen-
dant laquelle Sa Majesté de-
meura debout , & à la fin
Elle se remit sur son prie-
Dieu , ayant au-devant sur
la droite M. l'Abbé d'En-
tragues , M. l'Abbé de Choi-
seul , M. l'Abbé de Maule-
vrier , M. l'Abbé du Cam-
bout , tous quatre ses Au-
môniers ; sur la gauche é-
toient M. le Cardinal Gual-
tieri , M. le Cardinal de Po-
lignac , & quatre Evêques ,
tous en camail & en ro-

chet ; un peu au-dessous du Roy, sur la droite M. le Duc de Berry étoit à genoux sur un carreau de velours, ayant à son côté M. l'Abbé Berard, un de ses Aumôniers. Immédiatement après le Roy sur la gauche Madame la Duchesse de Berry étoit à genoux sur un carreau de velours, ayant à son côté M. l'Abbé de Castres & M. l'Abbé Rouget, tous deux ses Aumôniers. Au-dessous de M. le Duc de Berry étoit M. le Duc d'Orléans, ayant à son côté

M. l'Abbé de Tressan & M. l'Abbé Malet , tous deux ses Aumôniers. Madame la Duchesse d'Orleans venoit ensuite , ayant à son côté M. l'Abbé Genest , un de ses Aumôniers. Tous les Princes & Princesses du Sang étoient placez ensuite , chacun selon son rang , excepté Madame , qui étoit en haut dans la tribune. A droite & à gauche derrière les Princes étoient placez tous les Seigneurs & Dames de la Cour. A la fin de la Messe le grand Maître

des Ceremonies porta le registre sur le prie Dieu ; le Roy signa , ensuite M. le Duc de Berry , Madame la Duchesse de Berry , Madame la Princesse , Madala Duchesse , M. le Duc & Madame la Duchesse son épouse , Madame la Princesse de Conti , M. le Prince de Conti & Madame la Princesse de Conti son épouse. Tous ces Princes se rendirent le même soir à dix heures dans l'antichambre du Roy , où se fit la noce sur une table en long

84 MERCURE
de vingt trois couverts. Le Roy étoit placé tout seul au bout de la table, ayant à sa droite M. le Duc de Berry, à sa gauche Madame la Duchesse de Berry, & ensuite Madame, M. le Duc d'Orléans, Madame la Duchesse d'Orléans, M. le Duc de Chartres, qui ne s'étoit pas trouvé à la ceremonie du mariage, Madame la Princesse, Madame la Duchesse, M. le Duc & Madame la Duchesse de Bourbon, M. le Comte de Charolois, Mademoiselle de

Charolois, Mademoiselle de Clermont, Madame la Princesse de Conti, M. le Prince de Conti & Madame la Princesse de Conti, Mademoiselle de la Roche-suryon, M. le Duc du Maine, Madame la Duchesse du Maine, M. le Prince de Dombes, M. le Comte d'Eu, M. le Comte de Toulouse, tous placez chacun selon son rang. A la fin du soupé on entra dans le cabinet du Roy, d'où l'on ressortit peu après pour aller chez Madame la Princesse, qui a-

voit fait preparer deux appartemens pour les nouveaux mariez. Le Roy donna la chemise aux deux Princes, & Madame la Duchesse de Berry aux deux Princesses. Le lendemain le Roy, M. le Dauphin, M. le Duc de Berry, Madame la Duchesse de Berry, tous les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour rendirent visite aux nouveaux mariez. Les deux Princesses reçurent toutes les visites habillées, coiffées, & assises sur leur lit,

ayant derrière des carreaux. Le ii. elles rendirent leurs visites. Madame la Duchesse fit présent à sa brû d'une bourse dans laquelle il y avoit vingt mille livres en or , & d'une corbeille où il y avoit en rubans ou autres bijoux pour quarante mille livres ; Madame la Princesse de Conti donna à sa brû une boëte d'or , dans laquelle il y avoit des pendeloques estimées dix mille écus.

Le Roy a donné cent cinquante mille livres à

chacun des deux Princes, & cent mille livres à chacune des deux Princesses.

On ~~s'avoit~~ ^{avoit} de dire que M. le Duc, Madame la Duchesse, M. le Prince de Conti, Madame la Princesse de Conti allerent à l'offrande, tenant chacun un cierge à la main, & à chaque cierge il y avoit 25. loüis d'or.

Comme je me suis engagé de ne döner aucunes loüanges de moy-même aux pieces de merite, je me contenterai de vous dire que les vers suivans ont eu beaucoup de succès ~~à l'offrande~~. Je laisse aux personnes qui ont du

du goût pour la Poësie , à juger de la valeur de cet ouvrage, ~~qu'il n'a pas fait~~, qui a été lû avec bien des agréments pour l'auteur.



A LEURS ALTESSES
Serenissimes M^{gr} LE DUC
& M^e LA DUCHESSE.

EPITALEME.

I Llustres rejettors des Heros
de la France ,
Le Ciel vous reservoit cette di-
gne alliance ;
Cœurs formez l'un pour l'au-
tre, aussi tendres que neufs ,
De votre amour l'hymen vient

Fuillet 1713.

H

de serrer les nœuds ,
 Et de tant de vertus le brillant
 assemblage .

N'auroit pas de mon zèle en ce
 jour quelque hommage ?

Aux applaudissemens d'un aussi
 noble choix ,

Muse , dans cette fête entre-
 mêle ta voix ;

Signale tes transports , en chan-
 tant l'hymenée

De ces jeunes amans qu'unit
 cette journée .

PRINCE , dont la bonté fait
 tant d'honneur au rang ,

Que la valeur distingue encor
 plus que le sang ;

Vous , de qui la sagesse a paru
 dès l'enfance ,

Et dans qui le sçavoir égale la
 naissance ,

GALANT.

Quel bonheur pour vos feux
que tout a secondé
De trouver dans C O N T I le
sang du grand CONDE',
Et de revoir en vous tous les
traits de vos Peres ,
Même esprit , même cœur , &
mêmes caractères ?
Quel secours , Couple auguste,
& quelle gloire un jour
L'Etat n'attend-il point des
fruits de votre amour ?
Vive image d'un pere élû Roy
par merite ,
Fille du grand C O N T I , des
grands Hommes l'élite ,
Vous , que la pieté , la raison ,
la douceur
Elevent plus cent fois que toute ,
autre grandeur ,
Pour le soutien des lys dans la
H ij

92 MERCURE
paix , dans la guerre ,
Hâtez vous de donner des **He-**
ros à la terre ,
Qui jaloux du beau sang dont
ils seront sortis ,
Fassent revivre en eux les
CONDE's , les CONTIS .
Pour vous , époux charmans ,
puissent les destinées
Filer un siecle entier de riantes
années !
De tout le monde aimez , de
vous seuls amoureux ,
Puissiez-vous ne passer que des
momens heureux !
Que , pour rendre durable une
union si belle ,
L'un à l'autre toujours soit con-
quête nouvelle !
Que les ris , que les jeux s'em-
pressent tour à tour ,

P R I N C E, avec les plaisirs à
grossir vôtre cour!
Mais sur le Rhin déjà j'entre-
vois la victoire
Qui la palme à la main vous
appelle à la gloire.
Allez par vôtre exemple é-
chauffer nos guerriers,
Chargeé de myrte, allez mois-
sonner des lauriers.

S. A. S. Mg^r le Duc, marié le
9. Juillet 1713. partit le 14. du
même mois pour l'armée.

Cette piece fut présentée à
Leurs Alteſſes Serenissimes
Mg^r le Duc & M^e la Duchef-
ſe, le lendemain de la cele-
bration de leur mariage, qui

la reçurent très-gracieuse-
ment des mains de celui qui
l'a composée. Elle est de la
façon de la même personne
qui presenta à feu M^{gr} le
Duc de Bourgogne, lorsqu'
il revenoit de sa conquête
de Brisac, l'Epître qui plut
si fort aux connoisseurs. Cet
Epitalame a eu trop de reüs-
site, pour taire le nom de
l'auteur, qui est M. Martineau,
Seigneur de Solleyne
en Bourgogne, fils de M.
Martineau, President à Au-
xerre.

Nouvelles d'Angleterre.

La Reine a donné au Duc d'Ormond le gouvernement des 5. Ports , qui est un des plus considerables du Royaume, que possedoit ci-devant le Comte de Dorset. La Lieutenace a été donnée à Milord Ashburnam , gendre du Duc d'Ormond.

Le Chevalier Henry Bellassis a été fait Gouverneur de la ville de Berwick sur les frontieres d'Ecosse. La Chambre en grand comité a résolu d'accorder 83281.liv.

sterlin pour l'entretien des gardes & des garnisons de la grande Bretagne ; 29095. liv. pour la garnison de Minorque ; 18771. liv. pour la garnison de Gibraltar ; 38964. pour celle de Dunkerque ; & 9300. liv. pour ce qui est dû aux troupes de Saxe-Gotha.

On a présenté une adresse à la Reine, pour la prier de faire communiquer à la Chambre une estimation des sommes nécessaires pour donner la demi-paye aux Officiers de terre qui ont été reformez.

La

La Chambre a ordonné de dresser un projet d'acte pour donner pouvoir aux Commissaires chargez de faire construire cinquante nouvelles Eglises , d'ache-ter du terrain pour les Egli-ses , pour les cemetieres , & pour les maisons des Mi-nistres.

Le 28. May les Commu-nes lûrent un projet d'acte pour lever cette année les milices , & elles resolurent de presenter une adresse à la Reine , pour la prier de leur faire communiquer
Juillet 1713. I

une estimation de la demi-paye qui doit être donnée aux Officiers & aux Chapelains de l'artillerie qui ont servi en Flandres , en Espagne & ailleurs ; après quoy la Chambre en grand comité travailla aux moyens de lever le subside, & il fut résolu de mettre une imposition de deux schelins par aune sur les toiles à faire des voiles, qui seront apportées durant sept ans des pays étrangers ; & qu'au contraire on diminuera un schelin par aune

sur les mêmes toiles fabriquées dans le Royaume, & qui seront transportées aux pays étrangers ; qu'on fera la même grâce aux tabacs gâitez dans les magasins.

Les lettres d'Edimbourg du 30. Juin portent qu'il y a eu un grand tumulte, à cause que les Officiers de la Douane avoient confisqué des marchandises qu'on faisoit entrer en fraude. La populace se souleva, enfonça les portes de la Douane, jeta deux des Officiers dans la riviere, qui ne fu-

Iij

rent pas noyez , & enleva
les marchandises . Le Com-
mandant du château fut
obligé d'envoyer un deta-
chement de la garnison
pour appaiser ce desordre .

Nouvelles d'Espagne.

Le Roy a fait Brigadier
de ses armées Don Fran-
cisco Bruno de Cano , Co-
lonel du regiment d'infan-
terie d'Ostende , en consi-
deration des services qu'il
a rendus aux Pays-Bas , sur-
tout au blocus de Girone ,

GALANT. 101
où il s'est fort distingué.
Les recruës & la remonte
de la cavalerie sont ache-
vées, & tous les magasins
de la frontiere sont rem-
plis : neanmoins le Roy a
fait donner quatre cent
mille écus aux Munition-
naires , de l'argent qui lui
est venu des Indes , afin que
les troupes soient abon-
damment pourvûës de tou-
tes les choses nécessaires.

Sa Majesté a nommé
cinq Officiers de Robe, tous
Catalans , pour regler le
gouvernement politique
I iij

102 MERCURE
de la Catalogne , avec or-
dre d'accorder à cette Prin-
cipauté tous les privileges
qui ne porteront point de
prejudice à sa Souverai-
neté. On croit qu'ils se-
ront reglez sur le pied des
Royaumes d'Arragon & de
Valence.

Les lettres de Catalogne
du 19 Juin portent que l'es-
cadre Angloise étoit reve-
nuë de Port Mahon, où elle
étoit retournée pour y
charger des provisions, pen-
dant que le Vice-Amiral
Jennings , qui étoit resté à

Barcelone , prenoit avec le Comte de Staremburg des mesures pour l'embarquement des troupes Allemandes ; que le Marquis de Ceva Grimaldi , Commissaire general pour l'évacuation de la Catalogne , avoit reçû une lettre du Comte de Staremburg , qui lui marquoit que s'il vouloit se rendre le 13. à Cervera , il y trouveroit un Commissaire Alleman , qu'il avoit nommé pour regler avec lui la sortie des troupes de l'Archiduc , & qu'on croit qu'on

104 MERCURE
fera avancer l'armée du Roy pour couvrir leur embarquement, & empêcher qu'elles ne soient insultées par les Catalans, qui sont irritez de leur départ ; que les Officiers Allemans étoient obligez de vendre la plûpart de leurs équipages, à cause qu'ils manquoient de vaisseaux de transport pour les embarquer tous.

Les dernieres lettres de Catalogne portent que le Marquis de Ceva Grimaldi & Don Francisco Pineda, qui ont été nommez Com-

missaires pour regler l'évacuation de la Catalogne, & y assister, s'étoient assemblez à Cervera avec les Commissaires nommez par le General Staremburg ; que les troupes du Roy s'assembloient pour prendre possession de cette Principauté : mais que l'évacuation étoit retardée , parce qu'il n'y avoit pas un nombre suffisant de bâtimens de charge pour transporter toutes les troupes Allemandes ; qu'une partie de ceux qu'on avoit fretez en Italie

106 MERCURE
refusoient de partir, à moins
qu'on ne leur payât d'a-
vance ce qui leur a été pro-
mis.

On écrit de Girone que
le Sieur de Maleden, Com-
mandant de Cadaquez ,
ayant apperçû quatre ga-
liotes Majorquines faisant
route vers le Cap de Creus,
jugea qu'elles viendroient
se mettre à l'abri de la pe-
tite Isle Fredosa , pour en-
lever huit barques chargées
de farine qui alloient à Ro-
ses , prit cinquante grena-
diers du regiment Suisse de

Castelas, & alla se mettre en embuscade dans cette Isle. Deux galiotes, l'une montée de quatre-vingt-dix hommes, & l'autre de seize, entrerent dans le port, les autres les suivant : mais ayant été découvert, il fut constraint de charger les deux premières, qui après avoir soutenu un grand feu, furent obligées de se rendre, après avoir eu quinze hommes tuez, plusieurs bleslez, & soixante & quinze faits prisonniers.

Nouvelles d'Utrecht.

Les ambassadeurs d'Espagne continuent leurs conférences avec ceux de la Reine de la grande Bretagne , de Portugal , & des Etats Generaux. On espere que les deux traités feront conclus dans peu & signez. Le traité avec la Grande Bretagne doit être incessamment conclu. Il est survenu quelques difficultez touchant celui de Portugal , qui

GALANT: 109
ont obligé les Plenipo-
tentiaires à envoyer des
couriers à Madrid & à Lis-
bonne.

Le Baron Carg & le Ba-
ron de Malknecht , Minis-
tres des Electeurs de Colo-
gne & de Baviere , sont par-
tis d'Utrecht pour aller re-
trouver leurs maîtres , a-
près avoir terminé ce qui
regardoit les intérêts de ces
Princes avec cette Répu-
blique.

On mande de Cologne
que les troupes de Vvir-
temberg , qui consistent en

110 MERCURE
un régiment de cavalerie
& trois d'infanterie , de-
voient arriver le premier
Juillet près de Cologne ,
avec deux régimens d'in-
fanterie de Munster & un
de Holstein-Göttorp , pour
marcher vers l'Empire ; que
les six régimens de cavale-
rie & les huit d'infanterie
du Duc de Hanover cam-
poient encore près de Lim-
bourg sur le Lahn ; que les
troupes Saxonne qui vien-
nent des Pays Bas , com-
posées d'un régiment de
cavalerie , de deux de dra-

gons , & de sept bataillons, avoient passé le Rhin à Mulheim & à Cologne le 29. Juin ; qu'on ne sçavoit pas si elles remonteroient vers le haut Rhin , parce qu'on assuroit que leur General avoit reçû ordre de les faire marcher vers la Saxe ; que les troupes de Prusse étoient vers Nuys , dans le bas Electorat de Cologne , & que celles de Munster & de Hesse-Cassel n'étoient pas encore en mouvement : de sorte que l'armée de l'Empire ne

112 MERCURE
pourra pas être sitôt assem-
blée.

On mande de Gand qu'il y a eu un grand tumulte, à cause d'un soldat Anglois qui fut au nom de ses camarades demander une somme qu'on leur retenoit pour leurs tentes au General Sabine, qui le fit arrêter & mettre entre les mains du Prevôt. Le bruit s'étant répandu qu'il alloit être executé, plus de mille soldats s'attrouperent la nuit du 22. au 23. de Juin, délivrèrent le prisonnier, élûrent

rent un grenadier pour General, & se retrancherent si bien derrière un pont , où ils mirent trois pieces de canon , qu'on fut obligé de leur accorder une amnistie generale , & leur promettre l'argent qu'ils demandoient ; & ainsi le tumulte cessa.

Nouvelles de l'armée.

Le Maréchal de Villars ayant réglé avec le Maréchal de Besons & le Sieur de Vallory l'attaque de Juilles 1713. K

Landau , & le jour de l'ouverture de la tranchée , il fit élever un retranchement d'onze cent toises , pour occuper la sortie du pont de Philipbourg. Le Comte de Broglio fut détaché pour aller du côté de Vvorms avec vingt escadrons , ramasser les grains des campagnes voisines de Mayence : il étoit soutenu par le Marquis d'Alegre , qui campoit avec cent escadrons dans la plaine de Frankendal.

Le Comté de Coigny

gardoit avec un corps de troupes les bords du Rhin depuis le camp jusqu'à Yochenum, & le Comte du Bourg avec un autre corps jusqu'au Fort Loüis. Le Maréchal de Villars a laissé en Alsace vers Brisac plusieurs bataillons & escadrons, pour s'opposer au corps que les ennemis ont dans la Forêt noire.

Le Sieur de Dillon Lieutenant general fut détaché pour aller attaquer la ville & le château de Keiserlautern, qui se rendirent le 24.

Kij

Juin. La garnison fut faite prisonniere de guerre, au nombre de cent fantassins ou hussars, avec un Colonel & quarante Officiers, qui furent conduits à Châlons. On y a trouvé huit canons & deux mortiers, beaucoup de munitions & de vivres. Le Sieur de saint Pierre, Brigadier d'infanterie, & Lieutenant Colonel du régiment de saint Valier, y a été dangereusement blessé. Après la prise de Keiserlautern le Sieur Dillon détacha le Baron de

Sandraski, Brigadier d'armée, commandant le régiment de Courcillon, avec trois cent chevaux, pour aller investir le château de Volfstein, & sommer le Commandant de se rendre; ce qu'il refusa, à moins qu'il ne fût attaqué dans les formes. Le Sieur Dillon en étant averti, y envoya six compagnies de grenadiers, avec deux mortiers & deux canons. Sitôt qu'on eut tiré trente volées de canon, ils se rendirent prisonniers de guerre au nombre de cent hommes.

Le 25. le Maréchal de Villars alla visiter le siège de l'ouvrage à corne qui couvre le passage du pont volant de Manheim , que le Comte d'Albergotty , Lieutenant general , attaquoit par son ordre. Ce poste est très-fort , ayant deux fossés pleins d'eau , & communication par le Rhin avec les ennemis.

Le Maréchal de Besons fit faire la nuit du 24. au 25. Juin l'ouverture de la tranchée devant Landau par le Comte du Bourg Lieute-

nant general , & le Marquis de Mimeure Maréchal de camp , avec les regimens de Navarre , de Saillant , de Sourches , & de Dillon. Elle fut ouverte à la droite de l'ouvrage à corne de la porte de France , & fut poussée à la demi-portée de fusil des premiers ouvrages de la place. Nous n'y avons perdu qu'un grenadier , les assiegez ne nous ayant appercus qu'à la pointe du jour.

Le 25. au soir la tranchée fut relevée par le Marquis

120 MERCURE
de Silly avec les regimens
de la Marine, de la Chene-
laye , de Medoc , & du
Royal-Baviere.

Le 26. par le Marquis de
saint Fremont & le Cheva-
lier de Broglio , avec les re-
gimens d'Orleans , de Tal-
lard , de Vermandois , & de
saint Ange.

Le 27. par les Marquis de
Hautefort & de Grancey ,
avec les regimens de Brof-
se , d'Alsace , & de Char-
tres.

Les assiegez firent une
sortie le 12. de ce mois ; ils
furent

GALANT. Il furent repoussés jusqu'à leur contrefoscarpe par les régiments de Navarre & d'Auxerrois, avec perte de part & d'autre. Le Marquis de Biron, qui avoit monté la tranchée ce jour-là, eut le bras gauche cassé. Le Sieur Jacquier, Brigadier d'Ingenieurs, fut blessé à la tête d'un éclat de bombe ; le Sieur le Camus, Ingenieur de Brifac, fut aussi blessé dangereusement.

Les lettres de l'armée du portent qu'on avoit poussé
Juillet 1713. L.

122 MERCURE

se les approches jusqu'à quarante toises du premier ouvrage avancé du côté de la Justice, qui est une redoute en forme de tenailles, revêtuë à douze pieds de hauteur, ayant une gorge fermée d'un mur crenelé, avec un chemin couvert & une communication avec la ville, défendu des deux côtez par des parapets ; & qu'on avoit poussé une parallèle de quatre à cinq cent toises , fortifiée au milieu d'une grosse redoute.

*Estat des troupes qui sont
dans Landau.*

BATAILLONS.

Palatin.

Nassau, 1.

Chomberne, 1.

Mayence.

Goler, 2.

Franconie.

Darmstat, 2.

Anhalt, 2.

De Hesse.

Anspach, 1.

Imperiaux.

Gombertein, 1.

Lij

124 MERCURE

Dornay,

De Bens,

Total. 12. bataillons.

Et 3. escadrons d'Hussars,
& une compagnie franche
de cavalerie.

~~~~~

I M P R O M P T U .

Par M. de S\*\*\*.

*D*E toutes les bantes  
qu'amour tient sous  
sa loy,  
*E*n est-il une égale à toy?

Peut-être : mais du moins  
je croy.

Qu'en ce qui m'a faité tu  
n'as point de seconde ;  
C'est que tu plais à tout  
le monde ,

Et que tu n'as jamais vou-  
lu plaire qu'à moy.

R E'PONSE.

Si tu veux que je te ré-  
ponde  
En quatre mots de bonne  
foy ,

L iij

*Tu ne penses pas comme  
moy,  
Je voudrois plaire à tout  
le monde,  
Pour être plus digne de  
toy.*

Cet Impromptu & sa réponse peuvent donner matière à une dissertation galante , & tenir lieu d'une première question pour le Mercure.

Seconde question sur le  
même sujet.

*Un amant peut-il être  
delicat sans être jaloux ?*

Troisième question  
morale.

*Si le pauvre peut être  
aussi heureux que le ri-  
cbe, à vertu égale.*

Quatrième question.

*Si la raison peut veri-*  
**L iiiij**

128 MERCURE  
tablement être maîtresse  
de l'amour.

On a envoyé ces ques-  
tions , & on en redé-  
mande par plusieurs let-  
tres anonymes. Vou-  
droit-on réveiller l'aute-  
ur du Mercure ? Cela  
sera difficile , car il dort  
volontairement. Il fau-  
dra voir si la paix gene-  
rale pourra lui donner  
des correspondances &  
des secours proportion-

nez à son zèle & à sa vanité ; car il est bien las de voir courir sous son nom des Mercures imparfaits où il a si peu de part.

Je prie ceux qui m'ont donné ces questions de m'envoyer promptement les réponses ; ils peuvent les avoir toutes faites , & doivent être moins parfleus que les autres , puis qu'ils aiment ces sortes d'amusemens dans le Mercure.

## M A R I A G E S.

M. le Duc d'Olonne a épousé le Juillet Mademoiselle de Barbesieux, fille de M. de Barbesieux Ministre & Secrétaire d'Etat, & de Louise Catherine de Crussol, fille d'Emanuel de Crussol, Duc d'Usez, sa première femme, sœur de M. le Duc d'Usez d'aujourd'hui, & de M. le Comte d'Usez. Cette Dame est petite-fille de M. le Marquis de Louvois, qui étoit fils

de M. le Chancelier le Tellier. Cette famille a donné à l'Etat des personnes de distinction dans ce ministere ; comme ont été M. le Chancelier, M. de Louvois, M. l'Archevêque de Reims, & M. de Barbesieux. Toutes ces personnes sont connues de tout le monde, & il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de chacun en particulier ; il suffit de dire que pendant leur vie ils ont rempli leurs devoirs dans le ministere que le Roy leur a confié.

Quant à M. le Duc d'Olonne, il se nomme Charles-Paul-Sigismond de Montmorency - Luxembourg, Comte souverain de Lusse, fils de Messire Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, Duc de Châtillon, & de Dame Marie-Anne de la Tremoille, Marquise de Royan, d'Olonne, &c. & quoique l'on le nomme Duc d'Olonne, il est cependant Duc de Châtillon, par la cession que M. son pere a faite en faveur de ce mariage, le Roy

lui ayant accordé un brevet qui lui conserve les honneurs de Duc; & le nom qu'il a pris de Duc d'Olonne, est seulement une distinction pour connoître le pere d'avec le fils. Je ne vous dirai rien sur la maison de M. le Duc d'Olonne, étant de la maison de Montmorency, qui nous a donné de si grands hommes & tant de grands Officiers de la Couronne : je dirai seulement que M. le Duc de Châtillon son pere est frere de M. le Duc de Luxem-

134 MERCURE  
bourg, Gouverneur de Nor-  
mandie, & Lieutenant ge-  
n<sup>e</sup>ral des armées du R<sup>oy</sup> ;  
de M. le Prince de Tingry,  
Gouverneur de Valencien-  
nes, & aussi Lieutenant ge-  
n<sup>e</sup>ral des armées du R<sup>oy</sup> ;  
& de Madame la Princesse  
de Neufchâtel : tous enfans  
de feu M. le Maréchal Duc  
de Luxembourg. Et la rai-  
son pour laquelle je ne m'é-  
tens point sur la maison de  
Montmorency ; c'est que  
j'en ai parlé dans le mois de  
Decembre 1711. très-ample-  
ment, en parlant du ma-

riage de M. le Prince de Tingry avec Mademoiselle de Harlay, où je renvoie le lecteur, n'en pouvant rien dire davantage, tant pour leurs illustrations, leurs alliances, & les services que cette maison a rendus à l'Etat.

M. le Marquis de Caumont, frère de M. le Duc de la Force, vient d'épouser Mademoiselle de la Frette. Ce Seigneur est d'une très - grande & ancienne maison de Guyenne, con-

nuë depuis plus de 800. ans,  
alliée à tout ce qu'il y a de  
grandes maisons, & qui ont  
paru dans les occasions de  
consequence dans les guer-  
res avec les Comtes de Tou-  
louse pour les Rois de Fran-  
ce contre les Anglois. Guil-  
laume Raymond, Seigneur  
de Caumont, eut guerre en  
son nom en 1344. contre  
Bernard Sire d'Albret. Les  
services de Jacques Nom-  
par de Caumont, Duc de  
la Force, Pair & Maréchal  
de France, & ceux d'Ar-  
mand Nompar de Cau-  
mont

mont son fils , aussi Duc de la Force , Pair & Maréchal de France , seront toujours regardez avec veneration ; & ce fut en consideration des services de Jacques Nompar de Caumont , que le Roy Louïs XIII. érigea en Duché les terres de Madiran & de Muzzidan en Duché - Pairie sous le nom de la Force en 1637. auquel succeda Armand Nompar de Caumont son fils , lequel étant mort sans postérité masculine , la Duché a passé dans la branche de Juilles 1713. M

138 MERCURE  
Henry Nompar de Caumont, Marquis de Castelnau, son frere, dont le petit-fils Jacques Nompar de Caumont fut Duc de la Force, & reçû Pair en Parlement le 10. Février 1678. De lui & de Dame Susanne de Beringhen est sorti M. le Duc de la Force, qui a épousé en 1698. Mademoiselle de Romelet, fille de messire Jean Reuzelin de Romelet, President à mortier du Parlement de Rouen, & de Dame Renée Boutilier de Chavigny ; & M. le

Marquis de Caumont, qui vient d'épouser Mademoiselle de la Frette.

## M O R T.

Le 4. de ce mois M. de Saintot, âgé de 81. an, mourut en cette ville, fort regretté pour son mérite, sa vertu & sa piété, qui lui avoient acquis une estime universelle. Il avoit été précédemment maître des Cérémonies de France, & ensuite Introducteur des Ambassadeurs. Dans l'une & l'autre

Mij

240 MERCURE  
tre de ces Charges il s'étoit  
distingué par son applica-  
tion & son sçavoir. Il étoit  
dans les Ceremonies dés  
avant le Sacre du Roy , &  
il avoit succédé à son pere  
& à un de ses grands-oncles  
à la Charge de Maître des  
Cérémonies.

Il paroît par des actes de  
foy & hommage rendus à  
Paris à la Chambre des  
Comptes , pour des terres  
considérables que ses ancê-  
tres avoient en Champa-  
gne , que dès le temps de  
Charles V I. ses ancêtres

avoient des Charges principales & distinguées dans la Maison des Rois. Ils les ont successivement l'un à l'autre conservées jusqu'à Henry second. Quelque temps après ces Messieurs sont rentrez à la Cour au service des Rois.

*Suite du Calendrier historique, contenant par ordre de date les évènemens les plus remarquables arrivés dans tous les Etats & Empires du monde pendant l'année 1712. L'extrait du prononcé*

142 MERCURE  
des Edits, Declarations &  
Arrêts publiez dans la mê-  
me année. Avec une table  
alphabétique des matières,  
& un catalogue des livres  
imprimez en France depuis  
le commencement de l'année  
1713. In 8°. A Paris, chez  
Delaunay, rue saint Jac-  
ques, à la ville de Rome ;  
Prudhomme, au cinquié-  
me Pilier de la Grand'  
Salle du Palais, à la Bon-  
ne - Foy couronnée ; &  
Rondet, rue de la Harpe,  
à la Longue Allée.  
Ce livre, qui vient de pa-

voître au commencement de Juillet, est la suite de l'ouvrage que j'ai déjà annoncé au mois de Decembre dernier, & dont on doit attendre un volume tous les six mois.

*Madame la Comtesse d'Entragues, que l'on connaît auparavant sous le nom de Madame de Pringy, vient de regaler le public d'une petite pièce toute enjouée & très-dévertisante, sous le titre de La Loterie, Feste ga-*

~~544~~ MERCURE

Iante. Tous les autres ouvrages de cette Dame font assez comprendre par l'approbation qu'ils ont eue, que cette Piece ne peut manquer d'être bien reçue.

Il seroit à souhaiter que les Dames d'un tel mérite, & qu'on annonce avec tant de plaisir, envoyassent quelque nouveauté de leur façon, pour rendre l'annonce de leurs ouvrages plus agreable au public.

DISSERTATION  
astronomique.

LE sieur Touraine Prefet, tre Curé de Margency près Montmorency, Diocèse de Paris , a donné au public un Livre intitulé *Instructions du Calendrier universel & perpetuel*, imprimé à Paris en 1705. Il croit avoir montré par ce Traité avec évidence que Meton avoit raison , & que les Astronomes postérieurs , tant ceux qui ont établi le Calendrier de Jules Cesar , que

JUILLET 1713. N

ceux qui l'ont reformé en  
1582. se sont également  
trompez dans le jugement  
de la correspondance qui  
est entre les mouvemens  
du Soleil & de la Lune. Son  
zele pour les Regles de l'E-  
glise luy a fait envisager  
avec une douleur sensible  
les effets de cette erreur  
par rapport à la celebra-  
tion de la Pâque & de  
toutes les Festes mobiles,  
mesme par rapport du sep-  
tième jour; & il a pensé que  
pour faire profiter le talent  
qui luy a été confié d'en-

haut, il ne devoit pas cesser, malgré les contradictions exposées au public & à ses supérieurs , l'importante vérité qu'il a découverte , dont les conséquences seroient si avantageuses pour l'exécution des intentions de l'Eglise.

Entre les Scavans qui se sont opposez au système de l'Auteur , les uns ont traité sa doctrine avec mépris , les autres l'ont examinée de bonne foy pour l'intérêt de la vérité. Entre plusieurs de cette dernière es-

pece il est honorable pour  
l'Auteur de compter Mr  
Cassini , qui a bien voulu  
luy proposer pour épreuve  
de ce nouveau sisteme trois  
Eclipses arrivées , l'une le  
19. Mars de l'an 121. avant  
Jesus - Christ , l'autre le 9.  
Janvier de l'an du salut  
753. & la troisième le 22.  
Juin 1694.  
L'Auteur a si heureuse-  
ment déterminé par sa me-  
thode le temps moyen de  
ces Eclypses , qu'oi qu'arri-  
vées à une si grande dis-  
tance les unes des autres ,

qu'il sembloit qu'on ne pouvoit plus luy opposer de legitimes contradictions : mais la nécessité du calcul l'ayant engagé de montrer qu'outre la reformation Gregorienne de 1582. il y a preuve qu'il s'en estoit fait une autre dans quelqu'un des siecles précédens , quoys qu'elle n'aït esté déterminée ny par les Papes , ny par les Empereurs , ny mesme qu'elle ait esté remarquée par aucun Historien , en sorte qu'il ne s'en trouve ny trace .

N iiij

150 MERCURE  
ny mémoire humaine. Cette proposition luy a attiré une foule de nouveaux contradicteurs , qui ont cru que l'honneur de l'histoire & de la chronologie estoit intéressé par l'Auteur , & qui ont pris dans sa proposition même des moyens pour assurer le calcul commun des Astronomes , qui détermine que 235. mois lunaires défaillent d'environ deux heures de dix-neuf années solaires , au lieu que l'ancien Meton & le nouveau sur

GALANT. 151  
son principe démontrent  
qu'ils sont parfaitement é-  
gaux, & que les erreurs du  
Calendrier Gregorien ne  
viennent que de l'inégalité  
que les réformateurs y  
ont voulu supposer.

Le sieur Curé de Mar-  
gency a montré dans son  
ouvrage principal par les  
propres paroles de Mr.  
Cassini que les Pères du  
Concile de Nicée, & les  
Astronomes Egyptiens qui  
ils chargeaient de la con-  
struction d'un cicle Paschal,  
cstoient persuadéz de cette

N iiiij

152 MERCURE  
égalité; mais qu'ils igno-  
roient encore la véritable  
durée en jours naturels de  
la période solaire annuelle,  
puisqu'ils supposoient qu'  
en 400. ans Juliens, elle  
n'excédoit que d'un jour;  
au lieu de quoy l'anticipa-  
tion des Equinoxes obligea  
les Reformateurs de 1582.  
de décider que dans le mes-  
me espace de 400. ans elle  
excédoit de trois jours en-  
tières; c'est une vérité qui  
n'est pas contestée aujour-  
d'huy: mais on en conteste  
la conséquence la plus sen-

sible , qui est que puisque le Calendrier Julian a commencé 45. ans avant l'Ere du salut , & qu'il s'ensuit qu'au temps de la reformation ils estoit passé 1627. ans , c'est à dire plus de quatre fois 400. ans , les Reformateurs devoient pour l'establir l'Equinoxe au temps où il se trouvoit l'an 45. avant Jefus Christ retrancher douze jours de l'année . Cependant il est notoire qu'ils n'en ostetent que dix . L'Auteur a donc pu dire avec un legitime

154 MERCURE  
fondement qu'avant cette  
reformation il s'en estoit  
fait une autre , & qu'elle a  
esté supposée par les Astro-  
nomes employez par Gre-  
goire XIII.

L'on auroit pû repliquer  
à l'Auteur que la reforma-  
tion Gregorienne n'a point  
eu pour objet le restablis-  
sement des Equinoxes aux  
jours où elles estoient sous  
Jules Cesar , mais à celuy  
où elles estoient au temps  
du Concile de Nicée 370.  
ans après. Ce n'est pas ce-  
pendant le chemin que l'on

a pris ; on a mieux aimé  
luy objecter , que s'il estoit  
vray qu'il y eust eu une  
reformation ou un retran-  
chement de quatre jours  
dans la suite du Calendrier  
Romain avant celle de  
1582. il faudroit qu'il y eust  
eu interruption de quatre  
lettres Dominicales , & que  
cela est contraire à tout ce  
qu'il y a de chronologie.

Le sieur Curé de Mar-  
gency a entrepris de re-  
pondre à cette objection ,  
& il la fait d'autant plus  
volontiers , qu'en la refu-

156 MERCURE  
tant il espere détruire sans  
ressource toutes celles de  
pareille nature qui luy  
pourroient estre opposées.  
Celle qui a été marquée  
cy-dessus qui n'a point été  
faite & qui pouvoit l'estre  
plus raisonnablement qu'  
aucune autre, & enfin mon-  
trer incontestablement par  
les mesmes principes. I,  
La cause & l'origine des  
erreurs du Calendrier Ju-  
lien. 2. Les deux correc-  
tions qui en ont été faites,  
l'une par autorité publi-  
que & avouée ; l'autre mé-

connue, mais certaine & supposée. 3. Et enfin découvrir nuëment l'erreur de ces corrections, & ce qu'il auroit fallu faire pour les rendre bonnes & convenables à la fin que l'on se proposoit en les faisant.

Il ne faut pour de si grands effets qu'establir les principes, les plus particuliers de l'Auteur, & ceux qui luy sont communs avec les contestans, & en tirer ensuite d'exactes conclusions; le public jugera si celles de cet écrit sont justes & nécessaires.

## 158 MERCURE

Les Reformateurs qui ont dressé le Calendrier Gregorien ont déterminé la quantité de l'année solaire à trois cens soixante cinq jours cinq heures quarante neuf minutes & douze secondes. Personne n'ignore ce fait , il n'est question que de sçavoir si cette détermination est juste. Ptolomée l'Astronome avoit fixé la durée de l'année solaire à 365. jours 5. heures 55' 12" & en cela il avoit imité Hipparque le premier maistre de l'astro-

nomie. Tout le monde en convient encore ; mais si la détermination des Reformateurs est vraye , il s'ensuit que celle de Ptolomée ne l'estoit pas ; cependant c'estoit la seule connue au temps de Jules Cesar , & au temps du Concile de Nicée : mais il y a plus, car loin que les Astronomes posterieurs à la reformation ayent estendu la quantité de l'année , il est certain qu'ils l'ont tous resserrée. Mr de la Hire dans ses nouvelles Tables

160 MERCURE  
l'a reduite à 5. heur. 49' 0"  
les Astronomes d'Angle-  
terre à 5. heur. 49' 4". Il se-  
roit inutile de faire le détail  
d'une infinité d'autres opi-  
nions , le peu qui en est dit  
ici suffit pour faire connoi-  
stre que la fixation faite par  
Hipparque estoit fausse , &  
qu'elle jettoit tous les hom-  
mes dans l'erreur jusques à  
ce que l'anticipation eston-  
nante des Equinoxes leur  
ouvrist les yeux & leur fist  
connoistre que quelques  
minutes negligées for-  
moient trois jours entiers  
en

**GALLANGE.** 161  
en 400. ans ; que les Astro-  
nomes modernes ayent  
mieux réussi à déterminer  
la quantité de l'année so-  
laire que les Réformateurs  
de 1582. non seulement  
l'Auteur ne le croit pas  
mais il a démontré le con-  
traire, & il le fera de nou-  
veau cy-après. Conten-  
tons-nous de remarquer à  
présent que dix-neuf an-  
nées solaires de la quanti-  
té déterminée par les Ré-  
formateurs font ensemble  
6939. jours 14' 48".

La révolution synodique  
Juillet 1713. O

162 MERCURE  
de la  $\odot$  c'est selon l'Auteur  
de 29. jours 12. heur. , 43'  
33" 8" & de la 235<sup>e</sup>. partie  
d'une minute 4°. Cette fi-  
xation n'est peut - estre pas  
tout - à fait celle de Meton  
l'Athenien , mais elle re-  
vient parfaitement à son  
système , puis qu'en 235. pe-  
riodes elle compose la mes-  
me durée que 19. années  
solaires , c'est à - dire 6939.  
jours 14. heures 34' 48".

Mr de la Hire au con-  
traire fixe la révolution lu-  
naire à 29. jours 12. heures  
44' 3' 11"; les Astronomes

d'Angleterre à 29. jours  
14. heures 44' 3" 9<sup>se</sup> 31<sup>te</sup> 26<sup>se</sup>  
27<sup>te</sup> & 38<sup>te</sup>. On pourroit  
citer vingt autres opinions  
differentes sur ce sujet ,  
mais il suffit pour establir  
celle de l'Auteur à leur pré-  
judice qu'il ait fait voir par  
un calcul où l'on ne peut  
rien reprendre , que les  
trois Eclypses dont il a esté  
parlé , conviennent exac-  
tement à sa methode , &  
que distance reciproque se  
trouve mesurée avec une  
justesse insigne dans une si  
grande suite de siecles par

O ij

164 MERCURE  
des temps qu'il a détermi-  
nez pour la quantité de  
l'année solaire & la durée  
des révolutions synodiques  
de la  $\odot$ , puisque s'il y avoit  
la moindre erreur dans l'u-  
ne ou dans l'autre il seroit  
impossible que les Eclipses  
convinssent à son calcul. Il  
n'y a personne de bonne  
foy qui n'en doive conve-  
nir : cela posé, voicy les  
principes communs.

Le Calendrier Julien a  
commencé 45. ans ayant  
Jésus-Christ. L'ordre des bissextes y

GALANTC. 165  
est observé de quatre en  
quatre ans sans exception.

Le Calendrier Grego-  
rien a reformé le Julianum  
1582. de Jesus-Christ 1617.  
ans après son établisse-  
ment, la reformation a re-  
tranché dix jours de cette  
année 1582. elle a fixé la  
durée de l'année solaire à  
365. jours 5. heures 49' 12";  
elle a déterminé qu'à l'ave-  
nir toutes les centièmes an-  
nées ne seroient plus bis-  
sextiles si ce n'est de 400.  
en 400. ans ; elle recon-  
nuit le défaut de correc-

166 MERCURE  
pondance qui se rencon-  
troit dans le Calendrier Ju-  
lien entre les mouvements  
du Soleil & de la Lune.  
*Hinc fit*, dit le Canon pre-  
mier, *ut novilunia hoc tem-*  
*pore plusquam quatuor dies dis-*  
*tant ab aureo numero in veteri*  
*Calendario Romano.*

De ce petit nombre de  
principes, voicy les con-  
clusions que l'Auteur croit  
pouvoir tirer legitimement  
& hors de toute contradic-  
tion, s'agissant des faits &  
des calculs arithmetiques  
où l'on ne sçauroit errer.

L'ordre prescrit pour l'avenir par Gregoire XIII. doit s'estendre au passé au moins pour juger du fondement de la reformation, & il est certain que dans cet ordre des seize centaines d'années écoulées entre le premier an du Calendrier Julien, & le 1582. de Jesus-Christ il n'y en avoit que quatre qui deussent estre bissextilles, & que toutes l'ont été, ce qui fait que la quantité du temps a été augmentée d'autant de jours qu'il y a

168 MERCURE  
eu de faux bissextes, c'est-  
à dire de douze jours.

Si l'on dit que la refor-  
mation n'a esté entreprise  
que pour restablir l'Equi-  
noxe au 21. de Mars, jour  
auquel elles estoient fixées  
au temps du Concile de  
Nicée qui s'est tenu l'an  
325. de Jesus-Christ, il est  
certain que depuis cette  
année jusqu'à 1582. il ne  
s'est passé que onze centai-  
nes années qui donnoient  
seulement huit jours de  
faux bissextes, partant d'u-  
ne & d'autre façon la re-  
formation

formation que l'on a faite n'est pas juste , puisqu'il failloit oster ou douze jours pour restablir totalement le Calendrier Julien , ou seulement huit jours pour le restablir au point d'erreur où il estoit desja au temps du Concile de Nicée.

La mesme erreur se trouve par rapport au nombre d'or & à sa correspondance avec les nouvelles Lunes. Les Reformateurs ne reconnoissent en 1582. que quatre jours de distance

juillet 1713.

P

entre celles-cy & celuy-là ,  
& il y en auroit deu avoir  
autant que de faux bissex-  
tes , puisque les années  
avoient été augmentées  
mal à propos d'autant de  
jours.

Il faut donc reconnoistre  
ou que les Reformateurs  
ont ignoré les conséquen-  
ces de leurs propres prin-  
cipes , & les notions les  
plus simples & les plus  
vraies que l'on puisse ja-  
mais avoir en pareille ma-  
tiere , ou qu'ils ont connue  
qu'il y avoit eu quelque re-

formation précédente de quelque cause qu'elle ait pu naître , soit usage populaire , soit loy publique , & non transmise à la postérité , soit toute autre chose que l'on pourra imaginer de plus probable ; c'est le seul expedient que l'on puisse imaginer pour sauver la gloire de leur système , mais on invente cela gratuitement , les Tables suivantes vont former une invincible démonstration de la vérité qui consiste manifestement en cecy .

Qu'il n'y avoit que huit jours à retrancher de l'année Julienne pour restablir les Equinoxes au point où elles estoient du temps du Concile de Nicée , ou qu'il y en avoit douze pour les remettre au point où elles estoient au premier an Julian.

Et parcelllement à l'égard de la correspondance du nombre d'or avec les nouvelles Lunes qui n'a esté fixé pour l'usage des Chrestiens qu'au temps du Concile de Nicée , il y auroit

eu huit nombres à restablir au lieu de quatre que les Reformateurs ont trouvé si on n'avoit fait une première correction précédente celle de 1582. de quelque manière qu'elle soit arrivée.

Il est vrai, car il ne faut rien dissimuler que les Reformateurs n'ont pas attribué le defaut de correspondance des nouvelles Lunes avec le nombre d'or au desordre des faux bissextres, mais qu'ils ont creu qu'il avoit sa cause dans l'inégalité naturelle qu'ils

supposoient entre 235. lunaisons complètes & 19. années solaires qu'ils jugeoient telles qu'en 312. ans chaque lunaison devoit anticiper d'un jour, mais c'est là précisément le point de l'erreur d'avoir supposé un defaut qui n'estoit point, & de n'avoir pas fait attention au véritable.

Chacun sciait qu'au temps de la reformation les nombres d'or ne marquoient plus les nouvelles Lunes, & que pour les attraper presqu'au hazard il estoit d'usa-

ge de compter les cinq syllabes de ces mots. *Nova Luna hic*, en retrogradant depuis le nombre d'or de l'année jusqu'au nombre où tomboit le *hic*. Si l'Auteur demandoit à ses contradicteurs de quelle autorité cet usage s'estoit introduit, comment il avoit été inventé, par qui, & en quel temps, ils répondroient sans doute qu'il a été un effet de la nécessité que les Ecclesiastiques obligez à indiquer la Pasque, & les Festes mobiles au peuple,

n'ont pu se dispenser d'inventer quelque chose qui rectifiast le Calendrier ; que l'on n'a pas dit d'abord , *nova Luna hic* , mais seulement *nova hic* , & qu'on y a enfin adjouste les deux syllabes du mot *Luna* lorsqu'on a trouvé dans le progrés des siecles que le defaut de correspondance estoit augmenté de deux jours.

Pourquoy ne veut-on pas permettre que l'Auteur en dise autant de la reformation qu'il soutient avoir

précedé celle de 1582. puis-  
qu'elle n'a pas été moins  
nécessaire que la conces-  
sion de *nova Luna hic*; on  
aura beau dire que l'anti-  
cipation des Lunes ne pou-  
voit estre que de 4. jours  
en 1557. années écoulées  
entre le Concile de Nicée  
& le Pontificat de Gregoi-  
re XIII. dés que l'on con-  
vient que les années ont  
été augmentées au moins  
de huit jours pendant cet  
intervalle. Il faut avouer  
que la correspondance du  
nombre d'or avoit esloigné

178. MERCURE  
d'autant , autrement c'est  
avaler le chameau & cri-  
bler le moucheton , c'est-  
à-dire se faire un monstre  
d'une erreur qui n'est rien ,  
& négliger celle qui est  
essentielle & plus palpable  
que les tenebres d'Egypte.

Mais comment s'est-elle  
faite cette réformation ?  
comment a t'on pu inter-  
rompre l'ordre continu des  
lettres Dominicales ? en  
quel temps cela s'est-il fait ,  
quelles en sont les preuves  
démonstratives ? les voicy .

L'Auteur avoit dit en

gros dans son Traité du Calendrier universel qu'elle n'estoit pas faite avant l'an 753. de Jesus-Christ , & la preuve consistoit en l'observation d'une Eclypse de cette année qui respondoit parfaitement dans le stile Gregorien qu'il est aussi utile d'estendre au passé par supposition que de le continuer réellement dans l'avenir , à l'erreur commune près du stile Julien qui consiste en l'augmentation des faux bissextes , comme il a été tant de fois repeté.

De sorte qu'en retranchant de l'année 752. les six derniers jours qui luy estoient de trop , & qui estoient les six premiers de Janvier ; parce moyen le 9. de Janvier 753. se trouvoit estre le 15. dans le stile Gregorien , comme depuis le 5. Octobre 1582. a été declaré estre le 15. du mesme mois par la Bulle de reformation à cause du retranchement de dix jours qui y fut ordonné. Mais la contradiction ayant obligé l'Auteur d'approfondir davan-

tage cette matière , il s'est d'abord apperçu que les quatre jours d'erreur qui se trouvoient dans la correspondance du nombre d'or en 1582. ne provenoient que des faux bissextes des années 1100. 1200. 1300. & 1500. lesquelles n'en devoient point avoir selon la correction Gregorienne , & qui en ont eu selon l'ordre du Calendrier Julien.

Il s'ensuit donc que la reformation contestée a été faite avant l'année 1100. & postérieurement à l'an

900. car si le faux bissext  
de cette dernière année  
n'avoit pas été ôté , il y  
auroit eu cinq jours d'er-  
reur au lieu de quatre seu-  
lement qui se trouvoient en  
1582.

Reduisons ceci à des ter-  
mes exacts qui puissent  
donner des notions préci-  
ses , quand l'Auteur avance  
& sostient qu'il y a eu une  
reformation avant l'année  
1100 & postérieurement à  
l'année 900. Il ne l'estend  
point à l'erreur provenante  
de l'anticipation des Equi-

noxes, il la borne pour ainsi dire à l'anticipation des nouvelles Lunes qui abolissoit leur correspondance naturelle avec le nombre d'or; car comme il est évident qu'il y a eu depuis l'an 1000, de Jesus Christ jusqu'à la reformation de 1582. quatre faux bissextes qui avoient augmenté la somme des jours de quatre, & qui avoient décompté d'autant de jours la correspondance des nouvelles Lunes & du nombre d'or. Il n'est pas moins évident

que si depuis le Concile de Nicée on n'avoit fait aucun changement , à cet égard la somme des jours auroit encore été augmentée des faux bissextes des années de Jesus Christ , 600. 600. 700. & 900. ce qui auroit fait une discordance de huit jours au lieu de quatre.

Partant il faut nécessairement supposer une reformation précédente , & quelque objection qu'on puisse former par rapport aux moyens & à l'execution

tion d'un fait si évident , nulle ne peut prévaloir à la démonstration que quand de huit unitez posées , & dont la soustraction est jugée nécessaire , il ne s'en trouve que quatre sans reste , il faut dire que l'on en a osté précédemment quatre autres.

A l'égard de la réformation par rapport à l'anticipation des Equinoxes il est très difficile de dire comment les Réformateurs , après avoir déterminé la quantité de l'an solaire

JUILLET 1713.

Q

186 MERCURE  
comme elle est marquée  
cy dessus , ont pu estimer  
qu'il y avoit dix jours de  
trop à l'année , supposant  
qu'ils ayent voulu la resta-  
blir au point où elle estoit  
lors du Concile de Nicée ,  
puisque constamment il ne  
s'en trouvoit que huit . Cet-  
te difficulté avoit fait pen-  
ser à l'Auteur que la veue  
des Reformateurs s'estoit  
portée jusqu'au restablis-  
sement total du Calendrier  
Julien ; mais en ce cas il  
trouvoit douze jours à os-  
ter , il jugea donc que cette

consequence estant tirée de leurs principes , il n'estoit pas possible qu'ils n'eussent supposé une reformation précédente, quoy qu'il en soit , car de ces sortes de faits interieurs , il faut convenir qu'il est tousjours temeraire de nier ou d'affirmer au dela de ce qui est produit au dehors , la proposition de l'Auteur qu'il y a eu une reformation précédente celle de 1582. du moins quant à la correspondance des nouvelles Etines avec le nombre

Q ij

188 MERCURE  
d'or; & ne reste qu'àache-  
ver sa démonstration , en  
montrant comment ,  
quand, & par quels moyens l'ordre des lettres Do-  
minicales depuis le Con-  
cile de Nicée a été inter-  
rompu ; ce que l'on a fait  
pour le restablir , & ce qu'il  
auroit fallu faire pour qu'il  
n'y eust plus eu d'erreur.

Premiere Table des let-  
tres Dominicales comme  
elles auroient dû estre sans  
erreur.

Seconde Table des let-  
tres Dominicales comme

elles auroient été dans l'ordre du Calendrier Julian sans la correction supposée.

Troisième Table des lettres Dominicales comme elles ont été effectivement par erreur, & deux fausses corrections.

Première Colonne des lettres Dominicales des 82. années de chaque siècle tirée de la troisième Table jusqu'à l'année 982. avec la correction qui y estoit à faire.

Seconde Colonne des

190 MERCURE  
lettres DominicaleS des 82.  
années de chaque siecle ti-  
rée de la troisiéme Table  
avec la derniere correction  
aussi fausse que la premiere.

Troisiéme Colonne des  
lettres DominicaleS des 82.  
années de chaque siecle  
avec une juste correction ;  
apres laquelle il ne faut  
presque rien pour la faire  
bonne & perpetuelle.

On peut voir ces trois  
Tables & ces trois Colon-  
nes dans la démonstration  
de l'Auteur pag.

Les paroles écrités au

dessus de chaque Colonne des Tables, expliquent suffisamment ce qu'elles contiennent sans qu'il soit besoin de le repeter, Mais il faut observer deux differences entre les lettres de la premiere & seconde Table. La premiere est que centiémes années n'ont qu'une lettre, à l'exception de celles qui sont de quatrième centaine , lesquelles en ont deux, parce qu'elles sont bissextiles suivant l'ordre du Calendrier Gregorien ; & dans la se-

192 MERCURE  
conde Table toutes les cen-  
taines années ont deux let-  
tres, parce qu'elles ont été  
faites bissextiles selon l'or-  
dre du Calendrier Julien,  
que l'on scait avoir été vi-  
cieux par cet endroit pré-  
cisément. La seconde est  
que le nombre total des let-  
tres des centaines années  
dans la première Table ne  
monte qu'à vingt, & dans  
la seconde il est de trente-  
deux.

La première différence,  
découvre la cause du de-  
sordre & de la confusion  
de

de tout le Calendrier Julien , tels qu'ils sont representez dans la seconde Table , parce que sans les faux bissextes toutes les lettres de la seconde Table auroient esté semblables à celle de la premiere. La seconde difference montre la quantité de l'erreur , parce que les douze lettres que la seconde Table contient de plus que la premiere denotent autant de jours à retrancher pour establir le Calendrier dans sa précision.

*Juillet 1713.* R

On peut encore remarquer que dans la première Table toutes les années ont les mêmes lettres Dominicales de 400. en 400. ans, au lieu que dans la seconde elles ne les ont pareilles que tous les 800. ans, & que dans la troisième Table qui a été celle d'usage, on a fait une correction qui ne se rapproche d'aucune autre.

Enfin il faut remarquer que la lettre Dominicale de l'apremière des 82. années des trois Tables est la

# GALANT.

mesme , parce qu'alors le Calendrier estoit sans er-  
reur sensible , n'y ayant point encore eu de faux  
bissext. La mesme lettre se retrouve de 400. en 400.  
ans dans la premiere Ta-  
ble jusques à l'année de la  
reformation 1582. mais en  
la seconde c'est une autre  
lettre , & en la troisième  
encore une autre , jusqu'à  
ce que la reformation luy  
a donné abusivement la  
mesme lettre qu'en la se-  
conde Table , au lieu de  
celle de la première.

Rij

Digitized by Google

**MERCURE**  
et l'année 63. avant Jésus-  
Christ qui estoit la 82. de  
la centaine, qui a précédé  
sa naissance , & la 1582.  
avant cette naissance sont  
fort éloignées l'une de  
l'autre : mais elles se ref-  
pondent entre elles de 400.  
en 400. ans ; ainsi elles au-  
toient deu avoir la même  
lettre Dominicale dans  
l'ordre Gregorien qui est  
le naturel , & qui partant a  
toujours deu exister , ou  
que l'on doit estendre par  
supposition jusques au  
commencement des sic-

cles , aussi cette correspondance se trouve-t elle dans la premiere Table.

Pourquoy n'est-elle pas dans la seconde , la raison en est claire. C'est la multiplication des faux bissextes qui y sont comptez , & qui ont augmente la somme des jours de 12. jours & de 12. blets rcslo obors

Pourquoy n'est-elle pas dans la troisieme , & pourquoy cette troisieme differroit - elle encore de la seconde avant la reformation , & qu'on l'y a fait con-

R. iij

198 MERCURE  
former depuis? C'est qu'ont  
avoit fait un changement  
precedent , & que recon-  
noissant ensuite l'erreur de  
ce changement on la vou-  
lu corriger sans sçavoir  
appliquer la regle , ensorte  
que l'on a fait une seconde  
faute pire que la premie-  
re , du moins en ce que le  
remede est plus difficile à  
y rapporter , aujourd'huy  
que les esprits sont préve-  
nus en faveur du travail  
des Reformateurs .  
Mais en quoy consiste  
l'erreur de ces corrections ?

¶

le voicy.

La premiere n'a osté qu'une partie de l'erreur, car au lieu d'oster quatre jours de l'année, & de changer la lettre Dominicale de 984. de d en A, comme on le voit en la troisième Table, il falloit nettement retrancher huit jours, & mettre e, pour Dominicale, comme il est en la première Table, puis qu'il y avoit effectivement huit jours de trop de la somme du Calendrier Julian.

R iiiij

2. Ce retranchement n'a point apporté de remède à l'erreur , dont le principe a subsisté depuis comme auparavant , en sorte que dans les derniers siccles qui ont précédé la seconde re<sup>2</sup>formation le desordre courant avoit fait perdre l'idée de la première correction , laquelle quoique très-évidente ne paroif- troit plus croyable aujou- d'huy , si l'on ne sçavoit avec certitude que la let- tre Dominicale courante en 1582. estoit g , qui fut

(ut si)

G A L A N T . 201  
changé en c par les Refor-  
mateurs.

La seconde correction a  
eu aussi ses deffauts évi-  
dents, & qui ne scauroient  
estre couverts par les  
grands éloges qu'on luy a  
donnez, & qui se font sen-  
sir malgré la favorable dis-  
position où l'on est pour  
des Reformateurs de 1582.  
premièrement de quelque  
costé qu'ils ayent regardé  
la soustraction qui estoit à  
faire dans la forme des  
jours ils ont été, en ayant  
retranché dix au lieu de

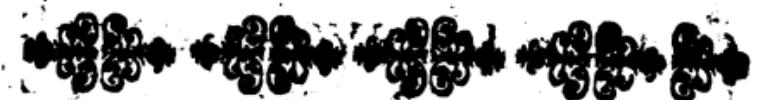
huit s'ils ne vouloient que restablir le Calendrier au point du Concile de Nicée, ou au lieu de douze , s'ils vouloient le ramener dans sa première perfection ; mais ces dix jours avec les quatre de la première reformation, font quatorze ; ainsi quelqu'ait été leur dessein ils ont toujours osté deux jours de trop.

Il est vray qu'ayant rendonné à l'année 1600 une bissextile qui ne devoit pas l'estre, ils ont remis un des jours qu'ils avoient ostez

mal à propos ; mais ils sont tombez à cet égard dans un autre inconvenient qui est d'avoir fait bissexté une centième qui ne devoit pas l'estre ; en cela trompez par le terme de seize centaine.

Mais s'ils s'étoient donné la peine de faire remonter la règle & la suppuration Grégorienne jusqu'à un terme qui puisst servir de racine à tous les temps postérieurs , comme il l'est dans le système de l'Auteur , l'an 4200. avant la naissance de Jesus - Christ ,

ou comme l'est le commencement de la periode  
lienne dans le sisteme historique , ils auroient con-  
nu que l'an 1600. n'est pas une certaine bissextile n'es-  
tant pas quatrième centaine mais seconde , & ils au-  
roient jugé que ce defaut se devant communiquer à  
toutes les quatrièmes centaines qui respondront à  
1600. dans la suite des siecles il tiendra tousjours le  
**Calendrier defectueux.**



**L E B O U Q U E T**  
provincial à Mde de  
R. le jour de sa feste,  
apres qu'on eut cueilli  
le soir précédent toutes  
les fleurs qu'elle avoit  
dans son jardin.

Ne vous envoyez point  
de fleurs le jour de vostre  
feste, & vous écarirez  
pour excuse qu'on a pillé  
toutes celles qui estoient  
hier dans vos parterres,

186 MERCURE  
& qu'il n'y avoit que celles qui naissent sous vos pas qui fussent dignes de vous estre présentées ; & de vous dire encore que les plus brillantes perdent leur lustre auprès de celles de vostre teint ; qu'à vostre approche les plus blanches semblent devenir pastes , & les plus vermeilles rougir de honte , & que deux Soleils s'feroient bientost mourir ce qu'un seul fait naistre.

Sur ce ton pedamment  
bardin

Ce seroit vous donner de  
tres mauvaife grace  
Pour les fleurs de vostre  
jardin,

Les plus communes du  
Parnasse!

L'aspitie tendre, & aussi  
bien que l'amour  
Konguen doit d'autres en  
cez siecle pour jour,

Plus brillantes, & plus  
nouvelles.

Ce tribus appartient au

nom que vous portez  
Et s'il se paye à de moins  
belles ;  
Je vous laisse à penser si  
vous le méritez,  
Vous le modèle des beau-  
tés ;  
Ne vous offrir des  
fleurs qu'en petite quantité,  
& vous donner pour  
excuse de cette épargne,  
que si je n'avois pas  
été si paresseux.  
Vous en auriez eu da-  
ns la campagne  
Et

Et que chez moy des le matin,  
 Les Abeilles ont mis le Parterre au pillage ;  
 Et s'en vont avec leur butin.

Mais pardonnons-leur ce ravage.  
 Elles l'ont fait à bonne fin.  
 Les Zephirs mes amis,  
 m'ont dit que cette queste  
 Estoit pour celebtrer dans un galant festin  
 Le soir du jour de vostre feste.

## tro MERCURE

Je vous connois, Mde,  
vous seriez d'humeur à  
ne croire ni les Zephires  
ni leur Truchement , &  
l'on courreroit risque de  
ne passer auprès de vous  
que pour un conteur de  
nouvelles faites à plaisir.  
L'inconvenient m'a paru  
fascheux , & pour l'é-  
viter j'ay fait amasser des  
fleurs , & vous en en-  
voye trois Corbeilles tou-  
tes pleines.

*Celadon de ma part ,*

G A N G E .  
vous les va présenter,  
Et j'ose me flater  
Qu'elles vous feront  
agréables.  
Elles parfument l'air  
d'une charmante odeur;  
L'innocence & l'amour  
brillent dans leur  
couleur.  
Il n'en est point de plus  
aimables.  
Les roses & les lys n'ont  
point tant de beauté,  
Ce sont pour les Autels  
des ornemens passables.  
S ij

212 MERCURE

*Mais voicy ce qu'il faut  
pour les Divinitez.*

Fleurs d'Orange & de  
Grenade , Jasmin de  
France & d'Espagne , &  
œillets de toutes les for-  
tes. Je n'ay pas voulu les  
mettre en bouquets ,  
ç'auroit esté entrepren-  
dré mal à propos sur cet  
esprit de discernement  
& d'invention dont vous  
estes pleine jusqu'au bout  
des doigts , & qui rend  
tous vos ouvrages si

GALANDE. ~~qui~~  
beaux, qu'on n'en voit  
point de mieux travaillés  
que ceux qui sortent de  
vos mains.

C'est donc à vostre adresse  
A faire valoir leur ri-  
chesse, et pour  
A menager leur rang,  
leur éclat, leur douceur,  
Et puis à les placer sur  
vostre aimable cœur.  
C'est là que vous allez  
finir vos destines,  
Fleurs trois fois fortunées,  
Et c'est là qu'un aimant

S iij

*mettroit tout son bonheur  
A finir ses années.*

*Pour moy Madame ,  
bien que je ne sois qu'au  
nombre de vos amis ,  
sans mentir en cette ren-  
contre , si je l'ose dire*

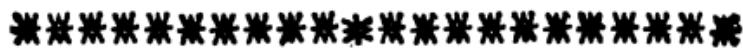
*Je suis du sentiment de  
vos Adorateurs.*

*Je voudrois bien avoir le  
destin de mes fleurs.*

*Tout iroit à me satisfaire ,  
Vous me regarderiez com-  
me un joly présent ,*

*J'aurois le bonheur de*

GALANT: 315  
vous plaire,  
Et je mourrois en vous  
plaisant,  
Est-il rien de plus doux,  
Et de plus innocent.



## LUDOVICO MAGNO

In res fœliciter Pacis  
Bellique gestas.

## EPIGRAMMA

ab A.P.P.M.P.R.A.

*Finitimos animo juve-  
nis Ludovicus Et armis,*

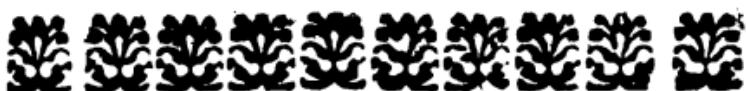
248 MERCURE

Vicit, nunc armis consilioque senex.

Multas post clades rédiit  
victoria victo,  
Vincere sic. victus gloria  
major erat.

Nunc igitur taceant, �  
~~CEPAM CONVENTU~~  
Fugam fure mirentur  
Qui nec pace videt, nec  
sibi Marte parem.

Hunc tu né aspicias Ales  
germatice Solem,  
Sub radiis, in hennies,  
-tela tremenda vibrat.  
, uiria ~~CEPAM CONVENTU~~ vim



*R E L A T I O N  
de Monsieur Caßart.*

**N**ous apparcillâmes de la Martinique le 12. Janvier, & fimes voile pour la Guadeloupe qui est un Isle Françoise, & voisine de la précédente. Nous y prîmes trois de nos Vaissaux qui y estoient, & environ cent cinquante Flibustiers; de-là nous allâmes à S. Eustache, petite Isle Hollandoise Juillet 1713. T

où nous moüillâmes , le 25 .  
elle a esté pillée & brûlée , il  
y a deux ans par les Flibus-  
tiers de la Martinique , les  
habitans nous firent plus de  
pitié que d'envie ; cependant  
aprés avoir pris la valeur  
de 10000. écus de con-  
tribution , nous levâmes  
l'Ancre le 27. pour aller à  
Carasol , dans nostre route  
nous eûmes deux jours de  
calme , ce qui fit prendre le  
parti à Monsieur Cassart de  
toucher la Coste de Caraça ,  
Espagnolle , pour y faire de  
l'eau , ayant appris qu'il n'y

en avoit point à Carafol, le  
30. Février éstant sur la  
Coste qui n'est habitée que  
d'Indiens, le calme nous o-  
bligea de mouiller devant  
une Plage qu'on appelle  
Tropsea, où cinq jours  
après nostre Vaisseau se per-  
dit; je n'estoit pas à bord  
quand ce malheur arriva, j'a-  
vois profité d'un Canot que  
Mr Cassart avoit envoyé à la  
Ville de Carcaça: avec le  
Baron de Mouvance, Lieu-  
tenant de Vaisseau qui alloit  
faire un compliment de sa  
part au Gouverneur; comme

T 1j

cette Ville est éloignée de dix-huit lieuës de l'endroit où nos Vaisseaux estoient mouillez , nous n'aprimes cette perte que deux jours après , Mr Cassart ayant appareillé sur le minuit pour venir mouiller avec son es- cadre à la Ville , son Vaisseau deux heures après toucha sur un banc inconnû à trois lieuës de terre , & y resta quelque temps , après quoy il revint à flot de luy même ; mais èstant crevé dans beau- coup d'endroits & plein d'eau , on n'eût que le temps .

de l'aller échouer à terre, où nous l'avons laissé. On n'a presque rien sauvé, bienheureux d'avoir pu sauver les équipages & nos hardes, à cause de la Mer qui bat en coste & qui est furieuse. Mr Cassart mit toute son application après cela, à faire débarquer deux Mortiers de douze pouces pour servir à son expédition, il y réussit avec beaucoup de peines, mais il ne put avoir les Bombes ny les Fusées; après un pareil naufrage nous ne devions plus songer à aller at-

T iiij

taquer Carasol , ayant perdu pour trois mois de vivres à huit cens hommes qui étoient dans ce Navire , la moitié de leurs armes , & toutes les munitions de guerre ; cependant Mr Cassart en decida autrement . Le 13. de Février nous fimes voile pour cette Isle avec cinq Vaisseaux qui nous estoient , & nous y mouillâmes le 16. dans un Ance que l'on appelle Sainte Croix , comme les courants font fort rapides , & qu'ils portent au large , nous ne fimes point nostre descente

le lendemain, à cause d'un de nos gros Vaisseaux qui ne pouvoit gagner le mouillage. Le 17. ce Vaisseau bien loin de s'approcher étoit entraîné par les courants & le vent contraire, ce qui nous ~~faisoit~~ desespérer de pouvoir rien entreprendre & bien moins de réussir si ce Navire venoit à nous manquer, cela arriva cependant ainsi, & le 18. au matin nous ne le vîmes plus, il avoit avec luy les deux Mortiers de douze pouces sauvéz du naufrage, qui estoient nos plus gros,

T iiij

224 MERCURE  
la plus grande partie des  
Bombes pour d'autres que  
nous avions, trois cent sol-  
dats & quatorze ou quinze  
Officiers dont six estoient  
nos principaux, tout s'oppo-  
soit de ce costé-là à nôstre  
entreprise: de l'autre nous  
donnions le temps aux en-  
nemis de s'assembler, enfin  
Mr Cassart contre toute ap-  
parence de réussir prit son  
parti sur le champ & dans la  
résolution de vaincre ou d'y  
rester, nous descendîmes à  
terre le même jour à neuf  
heures du matin au nombre

de six cens soldats & de trois cens cinquante Flibustiers ; d'abord nous trompâmes les ennemis qui nous attendoient dans l'Anse , devant laquelle nous eftions moüillé & qui nous voyoient partir de nos Vaisseaux dans nos Chaloupes , quand nous nous fûmes un peu avancez & que l'approche de terre commença à couvrir nos Chaloupes , nous vogâmes de force sur nostre droite , & nous mêmes pied à terre un à un , deux à deux dans une petite Plage que les en-

nemis ne gardoient pas, la croyant impratiquable, à la vérité on n'a jamais rien vu de pareil pour la difficulté, car s'il y avoit eu seulement vingt hommes bien résolus, nous aurions été obligés de nous rembarquer avec perte, c'estoit un endroit fort petit, lequel après que l'on eût descendu à terre, il falloit monter en grimpant par dessus un Rocher très-difficileux & passer par un trou un à un pour s'aller former dans un petit bois taillis qui suivoit ce passage, nostre

bon heur nous conduisit heureusement & nous fit former peu à peu un corps de 400 hommes, à l'abry desquels les autres passoient & arrivoient en seureté. Les ennemis qui estoient à deux portées de fusil de nous, ne nous sçeu- rent que lorsque nous defilâmes par quatre dans une Plaine qui aboutissoit à ce petit Bois, où nous nous rangeâmes en bataille, quand nos gens furent des- cendus les ennemis ne nous tirant que de tres-loin & oc- cupant une hauteur, nous

marchâmes à eux fort vite  
en bataille , ils ne disputerent  
point leur terrain , ils nous  
abandonnerent la Montagne  
aprés avoir fait leur déchar-  
ge qui ne nous blessa que  
cinq ou six hommes & en  
tua trois , ils se jetterent sur  
leur droite derrière un retran-  
chement qu'ils y avoient :  
comme nous avions monté  
cette Montagne fort vite  
& que nos Troupes estoient  
fort essoufflées , Mr Cassart  
les fit reposer ; ce fût là que  
les ennemis nous tirerent de  
leur retranchement plus de

deux mil coups de fusil ; mais aux premiers tirez nous nous couvrîmes de la crête de la Montage , ce qui rendit leur grand feu sans beaucoup d'effet , les balles nous passant par dessus la teste , lorsque nos soldats furent reposéz nous marchâmes droit à eux sans beaucoup d'ordre la bayonnette au bout du fusil ; ils soutinrent nôstre feu quelque temps par le leur ; mais comme nous avancions toujours à mesure que nous avions tiré , il n'attendirent pas l'effet de nos bayonnettes ,

nous sautâmes dans le re-  
tranchement qui estoit d'une  
bonne muraille de pierre &  
les poursuivîmes l'espace de  
demy lieuë, nous leurs  
prîmes dans cette attaque  
trois Drapeaux & la pluspart  
de leurs chevaux qui nous  
ont bien servi dans la suite,  
nous perdîmes quarante cinq  
hommes tant tuez que bles-  
sez, Mr Cassart a été blessé  
dangereusement d'une balle  
qui lui perce le pied ; cette  
affaire ayant ainsi réussi nous  
jugeâmes que ce choc inti-  
mideroit les ennemis & que

nous irions plus loin ; c'est pourquoy l'on resolut de s'aller emparer d'un habitation qui nous restoit sur nostre gauche à demy lieuë dans une belle Plaine , nous y arrivâmes sans difficulté & ne voyant d'ennemis d'un costé ny d'autre , nous y fimes nostre Camp . Comme Mr Cassart avoit été emporté à bord il envoya Mr de Bandeville , Capitaine de Fregatte pour commander à sa place & pour reglerce que nous aurions à faire dans la suite , nous passâmes la nuit

sans estre inquietez de l'ennemy, Mr Castart, dis-je, ayant remis toutes choses à la prudence de Mr de Bandeville, soit pour le rembarquement, soit pour penetrer plus avant, l'on tint conseil le lendemain matin pour voir si il falloit marcher par terre à la Ville qui estoit à huit lieues de là, & l'on fût d'avis d'attendre un jour pour voir si deux batteaux que l'on avoit envoyé à bord de ce Vaisseau qui nous manquoit chercher nos gros Mortiers, & nos Troupes

n'arriveroient pas , après ce temps attendu nous ne vîmes rien paroistre & nous n'avons rien veû depuis , les bâtimens n'auront jamais pû gagner contre le vent & les courants . Le 20 l'on retint un nouveau conseil qui s'en remit entièrement à Mr Cassart qui conclut à penétrer dans le Pays & à marcher à la Ville , nous voyons devant nous mille difficultez qui n'estoient pas faciles à surmonter par un si petit nombre de Troupes que nous cestions , ayant selon les

*fulllet 1713.* V

234 MERCURE  
apparences plusieurs retranchemens à forcer qui mine-  
roient nostre Troupe avant  
d'arriver à la Ville qui estoit  
fort éloignée outre qu'il-y  
avoit dans l'Isle trois mille  
hommes armez , & que nous  
estions attendus depuis plus  
de six semaines ; d'un autre  
costé nous n'avions point de  
Port à nous auprès de la Ville  
pour pouvoir débarquer nos  
Mortiers & nos Vivres , cela  
n'empêcha point il fût reso-  
lu que l'on partiroit le len-  
demain , & que nos Cha-  
loupes partiroient en même

temps en côtoyant la terre avec les vivres , les bombes & trois Mortiers qui nous restoient , dont les deux plus gros n'estoient que de neuf pouces & l'autre au-dessus , nous nous préparames à marcher tout ce jour , pour cette eſſet l'on fit débarquer cent cinquante Matclots armez pour nous servir de renfort , mais ils nous incommoderent beaucoup plus qu'ils ne nous furent utiles . Le 21. à six heures du matin nous nous mêmes en marche , nous fimes quatre

lieuës ce jour là sans voir  
qui que ce soit , nous cou-  
chames fort tranquillement  
à une habitation que nous  
trouvâmes sur le chemin.  
Le 22 nous fimes la même  
manœuvre dans le dessein  
de nous aller emparer d'un  
petit Port qui s'appelle Pis-  
cader , qui est éloigné de la  
Ville de trois quarts de lieuës  
& où il y a une batterie de 9.  
pieces de canon qui donne sur  
la Mer & qui n'a qu'un fossé  
retranché du côté de terre ,  
afin de mettre nos Cha-  
loupes en seureté qui alloient

comme j'ay déjà dit le long de la coste à mesure que nous avancions par terre, mais nous fûmes trompez dans nos attentes. Le 22. au matin après avoir fait environ une lieue & passé un fort mauvais défilé, nous arrivâmes dans une Plaine assez grande qui avoit pour face une Montagne fort étendue; nostre guide nous dit que le grand chemin passoit par dessus la hauteur & qu'il n'en connoissoit point d'autre, sans nous defier de l'ennemy, puisque nous ne l'avions pas

trouvé au defilé nous marchâmes, d'abord nous apperçumes quelques Cavaliers ce qui nous fit faire pour nous mettre en bataille quand cela fût fait nous continuâmes nostre route tambour battant & Drapeaux deployez à mesure que nous avancions du pied de la Montagne nous apperçevions le nombre des ennemis augmenter & qu'il y avoit là un fort retranchement, quand nous en fûmes bien persuadéz , Mr de Bandeville fut marcher le premier

bataillon par la droite pour prendre les ennemis en flanc le second bataillon dont ma Compagnie estoit & dont j'étois troisième Capitaine marcha droit en face du re-tranchement, & les Flibustiers & Matclots marcherent par la gauche, dans cette disposition sans sçavoir le nombre d'ennemis que nous avions à combattre ; le premier bataillon marcha seul par la droite, comme j'ay déjà dit, parce qu'il falloit beaucoup monter & passer par un Bois avant d'arriver au flanc du

retranchement , comme nous n'étions simplement que hors la portée du fusil nous attendîmes que nostre premier bataillon cût tiré avant de donner , aux premiers coups nous marchâmes les ennemis nous laisserent approcher à portée de pistolet sans tirer , après quoy l'on n'entendit plus de toute parts qu'un feu terrible , neuf pieces de canon qu'ils avoient tirerent sur nous à mitraille , ce qui fit plier les Flibustiers & Matelots ; nos Troupes ne firent pas de même , comme

le

le feu du canon & de la Mousquetterie nous empêchoit de monter au retranchement aussi viste que nous l'aurions souhaité, & que la montée étoit assez escarpée. L'on nous fit jeter sur nostre droite, nous montâmes au travers les Rochets & les épines, ce qui nous fit rencontrer avec les Grenadiers du premier Bataillon, & entrâmes ensemble par le flanc dans le retranchement que les ennemis abandonnerent. Comme le feu estoit fort diminué les Flibustiers & les

*Juillet 1713.* X

Matelots reprirent courage  
& donnerent par la gauche  
qui ne tint pas , voyant leurs  
camarades en fuite, ils avoient  
comme nous du blanc à  
leurs chapeaux , ce qui nous  
empêcha d'en tuer beaucoup ,  
nous leurs prîmes encore  
quatre Drapeaux & neuf  
pièces de canon de bronze ;  
cette action fût vive , mais  
elle paroist incroyable , ils  
estoient sept cens soixante  
& quinze blancs , & trois  
cens noirs armez , ce que  
nous scûmes sur le champ  
par les prisonniers que nous

fimes, nous ne perdimes que quarante hommes tant tuez que blessez, nous devions en perdre davantage & assurement que tout nôtre bataillon devoit y rester, nostre bonheur vient de ce que nous estoions trop prests sans avoir tiré, car ils estoient obligez de tirer de haut en bas, ce qui faisoit tomber la pluspart de leurs balles derrière nous sans effet, n'osant par trop se découvrir; je ne perdis que cinq hommes de ma Compagnie & mon Enseigne blessé. Comme ce retran-

Xij

chement estoit entouré de Bois, nous ne nous y arrêtâmes point, nous rejoignâmes le grand chemin & finies demi lieue sans aucun vestige d'ennemy ; nous nous reposâmes dans le dessin d'aller le soir attaquer Piscader, mais comme nous contâmes que cet endroit feroit fort déffendu, nous fûmes couché à demi lieue de ce petit Port à cause de la nuit. Le lendemain 23. nous marchâmes à Piscader, nous fûmes surpris agréablement d'y trouver nos Chaloupes

moüillées, les ennemis épou-  
vantez de la veille avoient  
abandonné cette batterie &  
encloué les canons & nos  
Chaloupes estoient arrivées  
demi-heure avant nous; l'é-  
pouvanter les avoient telle-  
ment saisis qu'ils s'étoient  
retirez en confusion dedans  
leur Ville qui est fermée du  
costé de la terre, par le Port  
& fortifiée de quatre bons  
Bastions, comme nous ne  
devions pas cſperer de faire  
rendre cette Ville par le peu  
de monde que nous étions  
par la difficulté de faire dé-

barquer de gros canon de nos Vaisseaux qui estoient fort éloignez, n'y ayant point de mouillage que dans le Port, & par le peu de vivres que nous avions, on se contenta de la bombarder à dessin de la faire contribuer, pour cet effet nous marchâmes le 24. à la Ville, le terrain avoit été reconnu la veille par de mauvais connoisseurs, ce qui pensa nous coûter cher; car l'on nous mena à portée du pistolet de cette Ville pour aller à un Camp que l'on avoit marqué; &

par le plus grand bon-heur  
du monde, dans le temps de  
nostre passage les ennemis  
ayant mis le feu à des mai-  
fons qui estoient le long de  
la Mer, nous passâmes à la  
gueule de leurs canons &  
des Vaisseaux ; ils s'aper-  
çurent cependant de nostre  
marche sur la fin, ce qui les  
fit tirer sur ceux qu'ils  
voyoient, nous perdîmes  
cinq hommes du canon,  
nous fûmes obligez de dé-  
camper sur le champ, quoit-  
que couverts d'un petit ri-

X iiiij

deau, ils chargeoient leurs canons à demi charge, & tirant par ricochet ils commençoient à nous incommoder, cela nous fit retirer derrière une Montagne qui étoit proche de nous, & nous campâmes hors la portée du canon. Le 25. & le 26. nos trois mortiers furent débarquez & mis en batterie à trois cens toises de la Ville. Le 27. au matin étant prêts à tirer on envoya sommer la Ville de contribuer, ce que le Gouverneur ne voulut entendre, sa ré-

ponse nous fit commencer de bombarder à huit heures du matin ; on nous répondit à bon coups de canon qui ne firent rien dans nostre épaulement. Sur le midy nos mortiers cesserent de tirer, & je montai la tranchée ce soir là avec ma Compagnie ; sur les huit heures du soir nous recommençâmes de tirer, ce qui dura jusqu'à minuit. Le 18. au matin nous fîmes la même chose, après quoy sur les neuf heures les ennemis demanderent une Trêve pour scâvoir ce que

Mr Cassard demandoit de contribution ; enfin après trois jours de pourparler à cause de l'éloignement de nos Vaisseaux, dans lesquels Monsieur Cassart estoit, la contribution fut arrêtée & signée le 3. de Mars à quatre cent soixante mille francs, bien heureux d'avoir tiré cela ; car si ils avoient attendus encore un jour nous eussions obligé de nous rembarquer faute de vivres & de munitions, nous n'avions pas cent bombes à tirer, encore n'étoient-elles pas bonnes par

l'inégalité des fuitées, Le Vaisseau absent les ayant toutes ; l'on commença le payement. Le 4, ils nous tinrent jusqu'au 15. espérant qu'il leur arriveroit quelque nouvelle d'Europe pour leur confirmer une Trêve avec la France dont ils nous menaçaient. Le 15. nos Troupes se rembarquèrent & nous fimes voile le 20. pour la Ville de S. Domingue Espagnolle; où nous avons fait de l'eau & sommes partis deux Vaisseaux pour Europe. Le 19. Mr Caffart

552 MERCURE  
ayant mené les deux autres  
en Cartagene.

## M O R T.

Messire Charles de Gau-  
court, Seigneur de Cluys,  
de Bouesses, &c. Lieutenant  
du Roy en Berry, mourut  
le 30 May. Il avoit épousé  
Marguerite de Tiercelin de  
Rancé, Fille de Jean, Sei-  
gneur de la Chapelle - Ba-  
zion & de Jeanne Marie  
Turpin après la mort de la-  
quelle sans enfans en 1686,  
il a pris une seconde Alliance

en 1687. avec Albertine  
Brigide de la Beaume, fille  
de Charles, Marquis de S.  
Martin & de Theresce Anne-  
Françoise de Trasignys, sa  
seconde femme ; de laquelle  
il a eu un fils qui luy suc-  
céde en sa Charge. La Maison  
de Gaucourt est une des  
plus considérables de Picar-  
die ; elle a donné de grands  
Officiers à la Couronne ; elle  
tire son origine de Raoul,  
Seigneur de Gaucourt &  
d'Argicourt qui vivoit en  
1270. Jean de Gaucourt,  
Seigneur de Maisons sur

Scine, de Viry & de Villiers  
a esté Maistre d'Hostel du  
Roy, il mourut le 22. Février  
1393. laissant de Jeanne de  
Farinaille sa femme, Jeanne  
de Gaucourt, mariée à Ro-  
bert, Seigneur de Vaurin-  
Lillers &c. Raoul, Jean Ar-  
chidiacre de Joinville en  
l'Eglise de Châalons, Eusta-  
che, Seigneur de Viry,  
grand Fauconnier de France  
mort vers l'an 1415. sans  
postérité de Jeanne de Mom-  
morency, veuve de Gau-  
tier de Thorote, Seigneur  
de Chastellier, & fille de

Guillaume de Monmorency  
Seigneur de S. Luc , & Jean  
de Gaucourt Seigneur de  
Maison sur Seine de Villiers  
sous S. Leu , &c. qui fut ins-  
titué Maistre des Eaux &  
Forests de France, Cham-  
pagne & Brie en 1398.

Raoul Seigneur de Gau-  
court, Chevalier Chambel-  
lan du Roy, Bailly de  
Rouen , où il fut tué lors  
d'une sedition qui arriva en  
1417. après avoir rendu des  
services considérables à l'E-  
tat ; il avoit épousé Margue-  
rite de Beaumont , veuve de

# 156 MERCURE

Charles de Hanget, Senechal de Beaucaire & avoit pris une seconde Alliance. avec Aleaume de Berghes , veuve de Jean de Roye , Seigneur Daunois ; du premier sortirent Guillaume de Gaucourt vivant 1402. & Raoul Seigneur de Gaucourt , &c. Premier Chambellan du Roy Charles VII. Gouverneur du Dauphiné & Bailly d'Orleans , puis grand Maistre de France, se trouva à la défaite des Anglois devant Montargis en 1427 , contribua à la reprise de Chartres

en 1429. & ayant esté établis Gouverneur de Dauphiné ; il défit en 1430 au combat d'Anthon le Prince d'Orange qui tenoit le parti du Duc de Bourgogne. L'an 1437. il se signala au Siège de Montreuil & servit beaucoup à la Conquête de la Normandie. Il assista en qualité de premier Chambellan du Roy à la magnifique Entrée que Charles VII. fit dans la Ville de Rouen, & en 1456. il reçut de la part du Roy en qualité de grand Maître de son Hostel les

JUILLET 1713. X

258 MERCURE

Ambassadeurs envoyez par  
le Roy de Hongrie pour  
demander la Princesse Mag-  
daleine en mariage ; il avoit  
épousé Jeanne de Preuilly,  
fille de Gilles Seigneur de  
Preuilly & de Marguerite de  
Naillac dont il eut Charles,  
Jean, Evêque & Duc de  
Laon, mort le 10. Juin 1468.  
Raoul Seigneur de Lusarche  
& Marie de Gaucourt qui  
épousa le 5. Juin 1456.  
Charles de Tournon Sei-  
gneur de Belcastel, Charles  
Seigneur de Gaucourt, Ar-  
gicourt, &c. Vicomte d'Acy,

Lieutenant General Gouverneur de la Ville de Paris & Isle de France, Conseiller & Chambellan du Roy, rendit des services considérables aux Rois Charles VIII. & Louis XI. mourut à Paris en 1482. fut enterré en l'Église de S. Jean en Grève. Il avoit épousé le 8 Octobre 1454. Agnés de Vaux, dite Collette, fille de Jean Seigneur de S. Jues & de Jeanne Bouteiller, Dame de Saintines dont il eut Charles Jean, Evêque d'Amiens, Louis, Evêque d'Amiens,

Y ij

## 260 MERCURE

après son frere, François Chevalier de Rhodes, Anne-mariée le 23. Octobre à Jean de Cullan, Seigneur de Chasteau-neuf. Catherine alliée le 10. Mars 1480. à Louis d'Aubusson, Seigneur de Villeneuve, & Marguerite de Gaucourt, femme de Pierre du Puy, Seigneur de Vatan, Brilly & Gouverneur de Berry.

Charles, Seigneur de Gaucourt de Boëilles, Cluys, &c. vendit en 1498 le Fief de Gaucourt.

Louis de Gaucourt, Sei-

G.A.L.A.N.T. 261  
gneur de Cluys de Boesses,  
&c. Chevalier de l'Ordre du  
Roy, Chambellan du Duc  
d'Alençon, mourut le 3.  
Aoust 1589. de la blessure  
qu'il reçut en commandant  
pour la Ligue; il avoit épou-  
sé en 1564. Jeanne d'Eſcou-  
bleau, fille de Jean, Seigneur  
de Sourdis. Maître de la  
Garde Robe du Roy, il eut  
Charles; Jean, Abbé de  
Maubec; Jacques qui a fait  
la branche de Cluys & Ay-  
mée de Gaucourt, femme de  
Gabriel de Malleſſu, Seigneur  
de Chastelus, Charles de

Gaucourt, Seigneur de Ville-Dieu & de Boesses, épousa le 29. Septembre 1604. Charlotte de Rochefort, fille d'Imbert, Seigneur de Beauvais & de Ville-Dieu.

*Branche des Seigneurs de Cluys.*

Jacques de Gaucourt, Seigneur de Cluys, &c. fils puîné de Louis de Cluys & de Françoise d'Ecoubleau; fut Capitaine de Chevaux Legers & Sénéchal de la Marche; il épousa en 1603.

Jeanne d'Elbene, fille de Guillaume, Seigneur de l'Espinoux, Conseiller au grand Conseil & d'Aysicux Chamarre dont il eut Loüis & Charles, morts jeunes. Charles Guillaume, Prieur de Cluys, Aimée, femme de Frederic de Gamaches, Vicomte de Chateau-Meliand, Esther & Magdelaine de Gaucourt, Religieuses.

Charles de Gaucourt, Seigneur de Cluys, mourut en Juin 1692. il avoit épousé en 1656. Gilberte d'Assy, veuve de Claude de Trousse-

264 MERCURE  
bois, Seigneur de Cham-  
paigre, & fille de Hugues,  
Seigneur de Rochefolle, &  
de Marguerite de Morette,  
dont il laissa Charles de  
Gaucourt, qui mourut le  
30. May, comme nous l'a-  
vons dit ci-dessus, & Silvain  
Chevalier de Malthe. N. &  
Nde Gaucourt.

*Extrait d'une Lettre de  
Gironne le 7. Juillet 1713.*

L'évacuation se fait tres-  
serieusement de la part du  
General Starckenberg; il a  
déjà

déja fait embarquer seize bataillons qui sont le Régiment de Staremberg, Traun, Bagnes, Reventelaw, les Grisons & un autre, lesquels ont fait voile du côté de Naples; l'Évêque de Barcelone est parti en même temps; ce que je vous écrivis il y a quelque tems au sujet de la mort du sieur Puig, fils de l'un des Chefs de la révolte est confirmé; il fût tué à Bergue où il commandoit. Le nommé Ragus, autre Chef des révoltes à quitté sa résidence ordinaire.

JUILLET 1713. Z

Les délibérations de l'Assemblée générale qui s'y tiennent n'ont encore rien produit; on avoit dit d'abord que les habitans de la Ville & de la Plaine de Vich avoient refusé d'y envoyer des Députés; cependant ils y en ont huit; mais cette Ville, celle de Manroz, & plusieurs autres ont limité le pouvoir de leurs Députés à ne faire qu'écouter ce qui se passera dans l'Assemblée pour leur en rendre compte & ne prendre aucune délibération sans avoir reçû répon-

se; cependant nous apro-  
chons du 15. de ce mois, jour  
auquel Barcelone doit être  
remise au Roy d'Espagne.  
Du reste ils ont fait jurer un  
tres grand secret à tous ceux  
qui ont été admis dans cette  
Assemblée. Ils ont empêché  
le General Starckberg de  
tirer de Montjouy aucune  
munition & y ont mis  
garison Bourgeoise. Ils  
ont aussi fait entrer dans la  
Ville quelques Troupes de la  
Députation, cela n'empêcha  
pas qu'il n'y eut beaucoup  
de gens qui conseillèrent de

Z ij

268 MERCURE  
prendre le parti le plus sage.

*Entrée du Duc d'Aumont,  
Ambassadeur Extraordinaire  
à la Cour de Londres.*

Mercredy 12. Juillet le  
Duc d'Aumont , Ambassa-  
deur Extraordinaire de Fran-  
ce fit son Entrée publique à  
Londres. Il fût reçû à Gre-  
envich par le Comte de  
Scarsdale que la Reine de la  
Grande Bretagne avoit nom-  
mé pour faire les honneurs,  
& par le Maistre de Cere-  
monies ; ensuite il fut con-

duit dans la Barge de la Reine à la Tour, reçû & complimenté par le Gouverneur. & salué par une décharge de toute l'Artillerie.

La Cavalcade commença vers les quatre heures après midy à la Tour, & traversa la Ville. Le Ministre estoit dans un Carosse de la Reine avec le sieur Nadal, Secrétaire de l'Ambassade & le Maistre des Ceremonies.

Le Carosse estoit precedé de huit Officiers de son Excellence à cheval, de quatre Suisses à Cheval, de trente

Valeurs de pieds, douze  
Pages à Cheval, & d'un  
grand nombre de Gentils  
hommes à Cheval)

Il estoit suivi d'un autre  
Carrosse de la Reine aussi à  
six chevaux, par cinq autres  
tres-magnifiques de ce Mi-  
nistre, atteléz chacun de  
huit chevaux richement har-  
nachez, & par plus de cin-  
quante, à six chevaux, des  
principaux Seigneurs.

Il y avoit près de cent  
hommes habillez d'une ma-  
gnifique livrée: Cette En-  
trée est une des plus belles.

qu'on ait jamais vuë.

Son Excellence arriva fute les six heures au Palais de Sommerset aux acclamations d'un nombre infini de peuple à qui il fit de grandes largesses.

Il fut reçû par le Capitaine à la teste de la Garde qui estoit sous les armes, & conduit dans l'appartement par le Ministre des Ceremonies où il fut complimenté par Lord Windsor de la part de la Reine, & regalé magnifiquement avec toute sa suite pendant trois jours.

Z iiiij

aux dépens de la Majesté.

Le 15. Sa Majesté la Reine  
de la Grande Bretagne luy  
donna Audiance au Palais  
de S. James.

S U P P L E M E N T  
*aux Nouvelles.*

Les Lettres de Londres  
du 16. Juillet portent que  
la Reine a honoré du Titre  
de Chevalier Baronnet le  
sieur Thomas Crofs, Bras-  
seur fort riche, un des De-  
putez au Parlement pour la  
Ville de Westminster; que

le Sieur Huggins grand  
Bailly de la même Ville a  
esté fait Gouverneur de la  
Prison de la Flote à la place  
du Colonel Leighthon mort  
depuis peu. Que le 13.  
Juillet les Ministres Etran-  
gers furent invitez par la  
Cour & par le Lord-Maire,  
à la Ceremonie de l'action  
de grace à S. Paul, y ayant  
des places réservées pour eux,  
& que les quatre Compa-  
gnies de Gardes du Corps  
de la Reine & la Compagnie  
des Grenadiers à cheval  
avec deux bataillons de Gar-

des à pied. sont aussi commandez pour ce sujet. D'autres Lettres marquent qu'on avoit présenté une adresse à la Reine pour la prier qu'il luy plût pour plus grande seureté, demeurer en possession des Villes de Flandres qu'elle occupe jusqu'à ce que ceux qui auront la Souveraineté des Pays bas Espagnols ayent approuvé les Articles du Commerce & consenti qu'il soit égal, à celuy de toute autre Nation ; qu'on avoit fait l'Élection des Sheriffs pour la Ville de

Londres, & le Comté de Middlesex, qu'il y avoit quatre concurrents qui faisoient de grandes brigues, scéavoit, les sieurs François Forbes, Marchand Chapelier, & Josue Sharpe, Marchand de Cuir, du parti des Tories, le Chevalier Rodolphe Kinpe Horlogeur, & Jean Chadwick Tailleur, du parti des Whigs; mais que les deux premiers l'avoient emporté d'un grand nombre de voix; & que les Whigs avoient demandé le scrutin qu'on leur accorda, que le 4. de ce-

276 MERCURE  
mois le Duc d'Aumont avoit  
donné une magnifique Fête  
sur la Riviere, à un grand  
nombre de Seigneurs & de  
Dames, qui estoient dans  
une Berge & dans deux autres  
qui la joignirent, outre deux  
autres où estoient la Musique  
& les autres Instrumens.

Les dernieres Lettres de  
Londres portent que les  
Seigneurs avoient présenté  
une adresse à la Reine pour  
la prier de faire instance au-  
prés Duc de Lorraine & de  
ses autres Alliez, de ne point  
donner dans leurs Etats de

rtraite au Piétendant, afin de reconnoistre ceux qui luy estoient contraires ou favorables, & cette adresse fut approuvée, après quelques contestations. La Chambre basse presenta une parcellle adresse à Sa Majesté.

On écrit de Madrid du 10. Juillet que les Troupes de Sa Majesté Catholique doivent entrer le 12. à Barcelonne commandées par le Duc de Popoli pour en prendre possession, & que dans un Conseil tenu par les trois Etats de la Principauté, on

avoit résolu de se mettre à la clémence du Roy pour en obtenir le pardon & marquer l'ieur attachement à sa Majesté Catholique.

Des Lettres de Catalogne du 8. portent que le Comte de Staremburg avoit fait embarquer son Infanterie au nombre de 8000 hommes, & que sa Cavalerie devoit s'embarquer du côté de Tarragonne & faire voile le 15.

On ajoute que les Miquelets s'étoient jetter dans Cardone dans la Seu d'Ur-

gel , & dans quelques autres postes à mesure que les Allemands en sortoient ; mais qu'il y avoit des divisions entre eux , les uns voulant se soumettre , & les autres le refusant , en sorte que dans quelques combats deux de leurs chefs avoient été tués.

On voit par les Lettres de Girone du 17. Juillet que le Comte de Ruallis veut rendre de bonne foy aux Espagnols Tartagoné & Ostalrick. Le sieur Nebot s'étant présenté devant Tar-

ragone avec mille Miquelets & Paysans & deux ou trois cent chevaux, on luy a fait dire que s'il ne se retroit on le recevroit à coup de canon & le sieur Basset cstant venu à Ostalrick avec neuf cent hommes & environ quarante vingt chevaux ; on luy a fait dire de ne point approcher.

### *Nouvelles de Landau.*

Les Lettres de l'armée du 17. portent que la nuit du 14. au 15. les Assiegez firent

joüer un fourneau qui fit  
sauter les travaillets, donc  
quinze ou seize furent enter-  
rez, ils en firent joüer trois  
autres en divers endroits qui  
ne nous incommoderent pas,  
qu'on travailloit à établir des  
batteries qui verroient à revers  
la plus grande partie de l'a-  
vant chemin couvert & des  
Lunettes qu'on doit attaquer  
au premier jour, que les  
Assiez n'avoient encore  
fait qu'une partie.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1713.  
A la suite de l'ordre du Roi  
et de l'ordre du Régiment de la Reine

JUILLET 1713. Bb

B X T R A I T  
d'une Lettre de l'Armée le  
29 Juillet 1713.

Nous espérons être  
Maître de Landau vers  
le 10 d'Abust; car la redou-  
table demi-lune de Melac  
qui est revêtuë d'un bon  
chemin & d'un large fossé,  
fut abandonnée; la nuit du  
22 au 23 les trois redoutes  
de la gauche qui ne valent  
rien sont envelopées; nous  
sommes logez sur l'angle,  
onze fourneaux sauteront le

20. sans nous incommoder,  
on laisse jeter les derniers  
feux aux ennemis. On con-  
titue les sappes avec ardeur,  
& avec quarante pieces de  
canon & cent mortiers. On  
impose silence aux Assiegez  
& on bat en bresche. Le Che-  
valier de Bavire reçut une  
contusion à la teste le 22.  
On va avancer bien vite.

Bb ij :

# T A B L E.

|                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Nouvelle Galante, la jalouse<br>guerie par la jalouse, 3                                   |    |
| Enigme,                                                                                    | 55 |
| Devises,                                                                                   | 57 |
| Parodie de l'Enigme dont le mot<br>est la Chandelle,                                       | 98 |
| Parodie de la seconde Enigme,<br>dont le mot est l'Arbre,                                  | 67 |
| Enigme,                                                                                    | 70 |
| Dons du Roy,                                                                               | 72 |
| Mariages,                                                                                  | 73 |
| Epihalame à l' <sup>ame</sup> Alteſſeſ ſe-<br>niffimes Mr le Duc et<br>Madame la Ducheffe. | 89 |

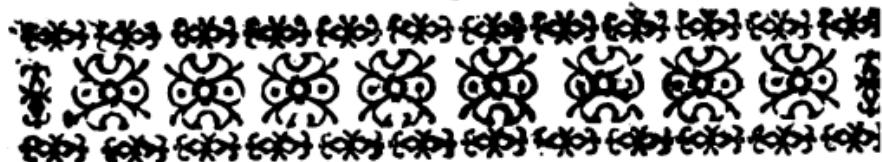
# T A B L E.

|                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Nouvelles d'Angleterre.                                                                                   | 95  |
| Nouvelles d'Espagne,                                                                                      | 100 |
| Nouvelles d'Utrecht.                                                                                      | 108 |
| Nouvelles de l'Armée,                                                                                     | 113 |
| Etat des Troupes qui sont dans<br>Landau,                                                                 | 123 |
| Impromptu par M de S...                                                                                   | 124 |
| Réponse,                                                                                                  | 125 |
| Questions                                                                                                 | 127 |
| Mariages                                                                                                  | 130 |
| Mort,                                                                                                     | 139 |
| Suite du Calendrier Historique,<br>contenant par ordre les eve-<br>nemens les plus remarqua-<br>bles, &c. | 141 |
| Dissertation astronomique.                                                                                | 145 |
| Le Bouquet Provincial à M <sup>e</sup>                                                                    |     |

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| <b>T A B L E</b>                      |            |
| <i>de R.. le jour de sa fete</i>      |            |
| <i>du</i>                             | <i>205</i> |
| <i>Epigramme latine,</i>              | <i>214</i> |
| <i>Rélation de Mr Caffirr,</i>        | <i>217</i> |
| <i>Extrait d'une Lettre de Girone</i> |            |
| <i>le 7. Juillet,</i>                 | <i>264</i> |
| <i>Entrée du Duc d'Aumont à la</i>    |            |
| <i>Cour de Londres,</i>               | <i>268</i> |
| <i>Supplément aux nouvelles,</i>      | <i>272</i> |
| <i>Nouvelles de Landau,</i>           | <i>280</i> |







CATALOGUE  
DES  
LIVRES NOUVEAUX,

Imprimez chez PIERRE RIBOUR  
Quay des Augustins , à la Descente du  
Pont-Neuf , à l'Image S. Louis.

**Des R.R. PP. Benedictins de la Congregatio  
de S. Maur.**

|                                                                                                                                                     |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>S</i> ancti Augustini Hippomensis Episcopi Opera, d<br>nud castigata & illustrata, cum Indicibus,<br>Vita ejusdem sancti Augustini, fol. 8. vol. |         |
| Petit papier, veau,                                                                                                                                 | 164. li |
| Moyen papier,                                                                                                                                       | 224. li |
| Grand papier,                                                                                                                                       | 320. li |
| — <i>Eorumdem Operum Indices; cum Vita san<br/>Augustini</i> , fol. séparément, petit pap.                                                          | 21. li  |
| Moyen papier,                                                                                                                                       | 24. li  |
| Grand papier,                                                                                                                                       | 40. li  |
| — Les volumes se vendent séparément, en p<br>tit papier,                                                                                            | 18. li  |
| Moyen papier,                                                                                                                                       | 24. li  |
| Grand papier,                                                                                                                                       | 40. li  |
| — <i>Vita S. Augustini</i> , fol. séparément,                                                                                                       | 6. li   |
| <i>Sancti Hilarii Episcopi Pictaviensis Opera, emen<br/>te fr. ill. Goujon</i> , petit papier                                                       |         |

- 2
- Fromondus in Scripturam, Rothomagi 1709. fol.* 12. l.  
*D. Alexander in Paulum, fol. 1710.* 12. l.  
*Sancti Gregorii Episcopi Turonensis Opera, castigata & edita studio Domni Theodorici Ruynare, Monachi Ordinis sancti Benedicti, Congregationis sancti Mauri, fol.* 15. liv.  
*Histoire de Bretagne, composée sur les Titres & les Auteurs originaux, par Dom Guy Alexis Lobineau, Benedictin de la Congregation de S. Maur, avec les Preuves, & enrichie de Portraits, de Tombeaux, de Sceaux, & autres monumens gravez en taille-douce, fol. 2. vol. 1707.* 60. liv.  
*Meditations pour tous les Jours de l'Année, tirées des Evangiles qui se lisent à la Messe, & pour les Fêtes principales des Saints, avec leurs Octaves : par le R. P. Rainsfant, Benedictin de la Congregation de S. Maur, in 4. quatrième édition, 1707.* 6. liv.  
*Domini Edmundi Martene Benedictini Congregationis S. Mauri, Commentarius in Regulam sancti Benedicti litteralis, moralis, historicus, in 4. 7. liv. 10. f.*  
*Comitolum, 4. Rothomagi 1710.* 7. liv.

### Ouvrages de M. Baluze.

- Conciliarum nova Collectio, in qua continentur plurima Concilia, nunc primum in lucem edita ex antiquis Codicibus : seu Supplementum ad Collectionem Conciliarum Labbei, fol. 1707. petit papier,* 15. liv.  
*Grand papier,* 24. liv.  
*Concilia Gallia Narbonensis, nunc primum edita, cum Notis., in 8.* 4. liv.  
*7r. Domini P. de Marca Archiepiscopi Parisien-*

- 3
- pier, 1, 1  
Grand papier, 24. li  
— *Eiusdem de Marca Hispanica, sive Limes His-panicus, hoc est, Geographica & Historica Descriptio Catalana & Ruscinonie: accessere Ges-terum Comitum Barcinonensium, Nicolai Sp-cialis Res Sicula, &c. omnia nunc primum edita.* fol. petit papier, 15. 1  
Grand papier, 24. li  
— *Eiusdem Dissertationes tres, cum Notis & Ap-pendice actorum veterum.* in 8. 3. 1  
— *Eiusdem Opuscula, nunc primum in luc-edita.* in 8. 2. 1  
*Vita Paparum Avenionensium, hoc est, His-to-Ponticum Romanorum qui in Gallia sedevit ab anno 1305. ad annum 1394. scripta ab au-ribus coetaneis, cum Notis.* in 4. 2. vol. 14. 1  
*Sancti Agobardi Archiepiscopi Lugdunensis Op-  
ere non Leidradi & Amulonis Archiepiscopo-  
rum Lugdunensium Epistola & Opuscula, cum No-* in 8. 2. vol. 6. 1  
*Sancti Casarii Episcopi Arelatensis Homilia  
quam antehac edita, cum Notis.* in 8. 1. 1. 1  
*Marii Mercatoris Opera, cum Notis.* in 8. 3. 1  
*Reginonis Abbatis Prumiensis Libri duo de Ecclesiasticis Disciplinis & Religione Christiana,* cum Notis. in 8. 4. 1  
*Salviani Massiliensis, & Vincentii Lirinen-sis Ope-  
cum Notis uberioribus.* in 8. tertia editio. 3. 1  
*Vita Petri Castellani Magni Francia Eleemosi-narii, à Petro Gallando scripta, cum No-* in 8. 1. liv. 10.  
*Miscellaneorum Libri quinque, hoc est, Collectio-  
terum Monumentorum.* in 8. 5. vol. 15. 1  
Les volumes se vendent séparément  
*Histoire de la Ville de Rouen,* in 12. 3. v.

*Stages de feu M<sup>r</sup> ARMAND LE BOUTILLIER.*

*DE RANCE, Abbé de la Trappe.*

*De la Sainteté & des Devoirs de la vie monastique, avec les éclaircissements sur les difficultés survenues au sujet de ce Livre, in 4. 3. vol.*

17. liv.

*Les mêmes in 12. 3. vol.* 8. liv.

*— Les Eclaircissements, in 4. séparément, 6. l.*

*Les mêmes in 12. séparément, 2. liv. 10. s.*

*Cinq Chapitres tirés du Livre de la Vie Monastique, scévoir, de l'Amour de Dieu, de la Priere, de la Mort, des Jugemens de Dieu, & de la Componction, in 12.* 1. liv.

*Discours de la Pureté d'intention, & des moyens pour y arriver, in 12.* 1. liv. 10. s.

*Carte de la Visite de M. l'Abbé de la Trappe à l'Abbaye des Clairets, avec une Instruction sur la mort de Dom Muce, in 12.* 1. liv.

*Instruction de S. Dorothée Pere de l'Eglise Grecque, traduites du Grec en François, avec la Vie de ce saint Pere, in 8.* 2. liv. 5. s.

*Instructions sur les principaux sujets de la Piété & de la Morale Chrétienne, in 12.* 1. liv. 10. s.

*Lettres de Piété choisies & écrites à différentes personnes, in 12. 2. vol.* 4. liv.

*Meditations sur la Règle de S. Benoît, troisième édition, augmentée de la véritable Préparation à la mort, in 12.* 2. liv.

*De la véritable Préparation à la mort, in 12. séparément.* 1. liv.

*Réponses au Traité des Etudes Monastiques de Dom Jean Mabillon, in 4.* 6. liv.

*Le Texte de la Règle de S. Benoît, trad. in 12. 1. l.*

*La Règle de S. Benoît, traduite & expliquée selon son véritable esprit, in 4. 2. vol.* 12. liv.

*— même in 12. 2. vol.* 1. l.

**R**eglements généraux de l'Abbaye de la Trappe  
in 12. 2. vol. 3. liv. 12. f

**V**ies des Saints par Ribadeneira, fol. 2. vol. pa-  
pier fin. 15. liv

**D**e papier Champy, 2. vol. 12. liv

**R**elation de la Mort de Dom Abraham Beu-  
gnier, in 12. brochure. 8. f

**R**elation de quelques circonstances de la Mer  
de M. l'Abbé de la Trappe; in 12. brochu-  
re, 8. i

**T**raité abrégé des Obligations des Chrétiens  
in 12. 1. liv. 16. f

**D**u R. P. Dom le NAIN, Soupprimeur de l'Abbaye  
de la Trappe.

**H**omélies sur le Prophète Jérémie, in 8. 2.  
vol. 7. liv. 12. f

**M**émoire de l'Ordre de Cîteaux, ou Vies de  
Saints de cet Ordre, in 12. 9. vol. 16. liv. 4.

*De Nosseigneurs du Clergé de France:*

**P**rocès verbal de l'Assemblée de 1690. fol. 6.

— De l'Assemblée de 1693. & 1695. fol. 10.

— De l'Assemblée de 1701. & 1702. fol. 6.

**R**elation des Assemblées de MM. les Prelats pour  
la condamnation du Livre de M. l'Archevêque de Cambray, in 4. 4. li

**R**ecueil concernant l'établissement de deux Séminaires dans le Diocèse de Reims, in 4. 6.

*Du R. P. DUBOIS, de l'Oratoire.*

**H**istoria Ecclesiæ Parisiensis, fol. 2. vol. 30. li  
Le second Tome séparément. 15. li

*Du R. P. AMBLOTTA, de l'Oratoire.*

**L**e Nouveau Testament traduit sur la Vul-  
garum Lingua Latina et de la Vulgarum Lingua Latina

6

**Du R. P. HARDOUIN, de la Compagnie  
do JESUS.**

*Antirrheticus de Nummis antiquis Coloniarum &  
Municipiorum ad Joannem Vaillant, in 4. 3. liv.  
Sancti Joannis Chrysostomi Epistola ad Casarium  
Monachum Grac. & Lat. cum Joannis Hardui-  
ni Notis, & Dissertatione de Sacramento Altaris,  
in 4. 4. liv.*

De differens Auteurs.

*Compendium Institutionum Justiniani, seu compen-  
dioса eorum tractatio, in 12. 1. liv.*

*Cœur affectif de S. Fran<sup>c</sup>ois de Sales, tiré de  
ce qu'il y a de plus touchant dans ses Ecrits,  
pour la consolation des ames devotes, par  
M. Gambard, in 12. 1. liv. 12. f.*

*Diurnale Cisterciense ad usum Fulienium, rubro-  
nigrum, in 24. maroquin. 3. liv.*

*Discours de S. Bernard, composez à la priere de  
sa sœur la Religieuse, où sont contenus tous  
les principaux points du Christianisme, nou-  
velle traduction, in 16.. 1. liv. 10. f.*

*Exercice Journalier à l'usage des Religieuses de  
la Congregation de N. Dame, in 16. 1. liv.*

*Maniere de bien entendre la Messe de Paroisse,  
par Messire Fran<sup>c</sup>ois de Harlay Archevêque  
de Rouen, imprimée par l'ordre de feu M.  
l'Archevêque de Paris, in 12. 1. liv.*

*Ordonnances du Roy pour le fait de la Guerre,  
in 12. 15. vol. 45. liv.*

*Les volumes se vendent séparément. 3. liv.*

*Règlement pour le Regiment des Gardes, in  
12. 1. liv.*

*Lièges Chrétiniennes, recueilliés par ordre de  
M. l'Archevêque de Paris, en Latin & en*

*Bien gagner le Jubilé*, in 12. troisième édition.  
2. liv. 10.

*Tradition de l'Eglise sur le Silence Chrétien & Monastique, contre-l'intemperance de la langue, & les paroles inutiles en general, & en particulier contre la trop grande fréquentation des Parloirs des Religieuses*, par M. Hermant, in 12.  
1. liv. 16. f.

*Traité du Cancer, & des moyens de le guérir*, par M. Alliot, in 12.  
1. liv. 10. f.

*Traité des Ecoles Episcopales*, par feu M. Joly, Chantre & Chanoine de l'Eglise de Paris, in 12.  
2. liv.

*Vie de la Mere Eugenie de Fontaine, Religieuse de la Visitation, morte en 1694*. in 12. 1. 1. 10. f.

*De l'Usage de célébrer le Service divin en langue non vulgaire*, par le R. P. Caponnel Chanoine Régulier, in 12.  
1. liv. 5. f.

*Histoire du Concile de Trente*, par Fra Paolo in 4.  
8. liv.

*Les Loix Civiles dans leur ordre naturel*, fol. 2. vol.  
18. liv.

--*Les mêmes*, in 4. 6. vol.  
36. liv.

*L'Art de Tourner, ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au Tour : ouvrage très-curieux & très-nécessaire à ceux qui s'exercent au Tour*, Latin & Franç. fol.  
15. li.

*Traduction nouvelle des Odes d'Anacreon*, par M. de la Fosse, seconde édition, augmentée de deux Odes, l'une de Pindare, & l'autre d'Horace, in 12.  
2. liv. 10.

*Nouvelle Grammaire Espagnole*, par M. Péger, in 12.  
2. liv. 5.

*Nouvelle Traduction de Justin, avec des marques*, in 12. 2. vol.  
4. liv.

*Conseils du Médecin*, in 12. 2. vol.

- Traité de la Noblesse, par la Roque, 4. 1710. 7.l.  
 Nouvelle & parfaite Grammaire Françoise du  
 Pere Chifflet, avec un Abregé d'Orthographe,  
 in 12. 1. liv. 10.s.  
 De la Connoissance de Dieu, par M. Ferrand,  
 in 12. 2. liv. 10.s.  
*Volum Testamentum Gracum*, in 18. 1. liv. 16. f.  
 L'Esprit de l'Ecriture sainte, in 12. 2.vol.3.l. 10.s.  
 Le Comte de Cardonne, in 12. 1. liv. 16. f.  
 Les Avantures galantes du Chevalier de Theni-  
 court, par Madame D. . . in 12. 1. liv. 16. f.  
 Fureteriana, ou les bons mots de M. Furetiere,  
 in 12. 2. liv.  
 Traduction nouvelle de Miguel Cervantes,  
 in 12. 2. liv.  
*Tablia sacra*, in 4. 6. liv.  
 Amusemens sérieux & comiques, par M. du  
 Freny, in 12. 1. liv. 10.s.  
 Grammaire Allemande, de Perger, in 12. 1. liv.  
 Essais de Litterature pour la connoissance des  
 bons Livres, & Supplement des Essais, in 12.  
 4. vol. 8. liv.  
 Le Jeu de l'Homme, augmenté des Décisions  
 nouvelles, & des Regles sur les Incidens de  
 de ce Jeu, in 12. 1. liv. 10. s.  
 La Vie de M. de Moliere, in 12. 2. liv.  
 Les Memoires & la Vie de M. de Thou, 4. Rot-  
 terdam, 5. liv.  
 Histoire de la Virginie, contenant celle de son  
 établissement & de son gouvernement jus-  
 qu'à present, les productions naturelles du  
 País, la Religion, les Loix & les Coutumes  
 des Indiens naturels, par un Auteur natif &  
 habitant de ce País-là, in 12. enrichie de  
 figures en taille-douce, 2. liv. 5. f.  
 Parfaire des Officiers de Bouche au

tures sèches & liquides, les Liqueurs, les Eaux, les Parfums, la Cuisine, à découper les viandes, & à faire la pâtisserie; huitième édition, corrigée & augmentée des Pâtes, des Liqueurs nouvelles, & des nouveaux Ragoûts qu'on sert aujourd'hui: Avec des modèles pour dresser les Services de Table, in 12. 1713.

Abregé de la Sainte Bible, en forme de Questions & Réponses familières, tirées de différents Auteurs ; divisé en deux parties, l'ancien & le nouveau Testament, par le R. P Guerad, de la Congregation de saint Maur seconde édition, in 12. e liv

**Les Delices de l'Italie**, contenant une description exacte du Païs, des principales Villes de toutes les Antiquitez, & de toutes les Richetez qui s'y trouvent; ouvrage enrichi d'un tres-grand nombre de figures en taille douce  
in 12. 4. vol. 12. liv.

Traité des Jardinages , par M. de la Quintinie  
in 4°. 2 vol. 12 liv.

**Le Prince Grec**, in 12. 2 liv.

Histoire de D. Quixotte, dernière édition, augmentée d'un volume qui va jusqu'à sa mort, in 12. 6 vol. 15 liv.

**Les Fables de la Fontaine**, in 12. 5 vol. 10. liv.

**La Princesse de Clèves**, in 12. 2 liv. 10

L'Arithmétique de Legendre, nouvelle édition  
augmentée de la manière de compter aux Jet-  
tons, in 12. 2 liv. 10

**Les Oeuvres de S. Evremond**, in 12. 7 vol. 15 liv.  
**Jugement de la traduction du P. Tautet**, in

Juvénal, de la traduction du P. Tatteredon, 11  
12. liv. 10

Zayde, in 12. 2 vol. Digitized by Google

- Code de la Marine, in 4. 3 liv.  
Traité historique des Monnoyes de France, par  
M. le Blanc, in 4. 9 liv.  
Dialogues entre le Diable Boiteux & le Diable  
Borgne, par M. le Noble, in 12. 2 liv.  
Traité de la Parole, in 12. brochure, 8 f.  
Lucien d'Ablancourt, nouvelle édition, aug-  
mentée de Notes, in 12. 3 vol. 6 liv.  
*Numismata area Imperatorum Augustorum & Ca-  
esarum in Coloniis, Municipiis & Urbis Jure  
Latino donatis, ex omni modulo percussa, auctore  
Joanne Eoy-Vaillant, in fol. 2 vol.* 36 liv.  
L'Histoire reduite à ses principes, dédiée à  
Monseigneur le Duc de Bourgogne, in 12.  
2 vol. 3 liv. 10 f.  
Contes des Fées, ou les Chevaliers Errans, &  
le Genie Familiar, par M. D... in 12. 1 l. 15 f.  
D. Guzman d'Alfarache, in 12. 3 vol. 7 l. 10 f.  
Traduction en vers François des Epigrammes  
d'Ovyn, in 12. 1 liv. 10 f.  
Virgile, de Martignas, in 12. 3 vol. 6 liv.  
Lucrece, de la nature des choses, avec des re-  
marques sur les endroits les plus difficiles,  
traduction nouvelle, in 12. 2 vol. 4. l. 10 f.  
L'Ambiguë d'Auteuil, ou véritez historiques,  
composées du Joüeur, du Nouvelliste, du Fin-  
nancier, du Critique, de l'Inconnu, du Sin-  
cère, du Subtil, de l'Hypocrite, & de plu-  
sieurs autres personnages de differens carac-  
teres, in 12. 1 liv. 5 f.  
Les Avantures d'Apollonius de Tyr, livre rempli  
d'évenemens, & écrit dans le même style que  
Telemaque, par M. le B... in 12. 2 liv.  
Prince Eraстus, fils de l'Empereur Diocle-  
- in 12. 2 liv. 5 f.

avec plusieurs planches nouvelles qui n'ont  
point paru dans les précédentes éditions, & le  
tout dirigé par un ami de l'Auteur qui a fait  
plusieurs voyages avec lui, in 12. 6 vol. 15 liv.

Abregé de Geographie, & de tout ce qu'il y  
a de plus remarquable dans chacune des qua-  
tre grandes parties de la Terre, particuliè-  
ment dans l'Europe & dans le Royaume de  
France : le tout mis en ordre pour pouvoit  
être appris & retenu facilement par cœur  
avec les routes des Postes de France & d'Es-  
pagne, dédié à S.A. S. Monseigneur le Prince  
de Dombes, par M. Poncein, in 12. 1 liv. 5 f

Les Metamorphoses d'Ovide, traduites par M.  
du Ryer, dernière édition, in 12. 3 vol. 6 liv.

— Les mêmes en Rondeaux, avec figures, de  
Bensetade, imprimées à Bruxelles, in 8. 4 liv.

Les Fables d'Esope Phrygien, avec celles de  
Philadelph, traduction nouvelle, enrichie de  
Discours moraux & historiques, & de Qua-  
drains à la fin de chaque discours, avec figu-  
res. On a ajouté à cette nouvelle traduction  
les Contes d'Esope, les Fables diverses d'A-  
brias & d'Avienus, in 12. 2 vol. 4 liv. 10 f

Les Memoires de la Vie du Comte D... avant sa  
retraite, contenant diverses aventures qui  
peuvent servir d'instruction à ceux qui ont  
vivre dans le grand monde, redigéz par M. de  
S. Evremont, in 12. 2 vol. 4 liv. 10 f

Les Memoires de Messire Roger Rabutin, Comte  
de Bussy, in 12. 3 vol. 7 liv. 10 f

*Idem*, Ses Lettres, nouv. édit. in 12. 4 vol. 8 f

Histoire de France par Mezeray, dernière édit  
4. 3 vol. 24

*Idem*, in 12. 7 vol.

Les Œuvres d'Homeré, traduites en I

- Quinte-Curce, de la traduct. de M. de Vuagelas,  
avec le Latin à côté, 2 vol. in 12. 4 l. 10 f.  
Oeuvres d'Horace en Latin & en François, avec  
des Remarques critiques & historiques, de M.  
Dacier, troisième édition, revûe, corrigée  
& augmentée considérablement par l'Auteur,  
in 12. 10 vol. 20 liv.  
Histoire de France, P. Mareelle, in 12. 4 vol. 8 f.  
*Lexicon Buxtorfi*, in 8. 4 liv. 10 f.  
*Corpus Juris Canonici*, à Petro Pithœo, cum ap-  
pendice *Juris Canonici*; continens *Librum septi-  
mum Decretalium*, & *Jo. Pauli Lancelotti ins-  
titutiones Juris Canonici*, in fol. 2 vol. 20 liv.  
Les Oeuvres de Maître Guy Coquille, Sieur de  
Romanci, 1703. 2. vol. 13 liv.  
Recueil de bons mots des Anciens & des Moder-  
nes, in 12. 2 liv.

### *THEATRE DE MESSIEURS*

- Corneille, in 12. 10 vol. 25 liv.  
Racine, 2 vol. 6 liv.  
Campistron, nouvelle édition, augmentée d'u-  
ne Tragedie & d'une Comedie, & ornée de  
figures, 4 liv.  
De la Fosse, avec ses Poësies, 2. vol. 5 liv.  
Le Grand, 2. liv. 10 f.  
Crébillon, 3. liv.  
Pradon, 3. liv.  
De la Grange, augmenté d'Ino & Melicerte,  
Tragedie, 2 liv. 10 f.  
Moliere, 8 vol. nouvelle édition, augmentée  
de sa Vie, avec de nouvelles Remarques, 15 f.  
Bancourt, 8 vol. nouvelle édition, augmentée  
de plusieurs Pièces qui n'avoient point été  
imprimées dans les éditions précédentes, avec  
15 f.

|                                                                                                                                                               |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| De Hauteroche,                                                                                                                                                | 2 liv. 10 s.   |
| Palaprat , 2. édition augmentée de plusieurs Co-<br>medies qui n'ont pas encore été imprimées,<br>& d'un Recueil de Pièces en Vers , 2 vol.                   |                |
| 5 liv.                                                                                                                                                        |                |
| Baron ,                                                                                                                                                       | 3 liv.         |
| De Riviere ,                                                                                                                                                  | 2. liv. 10 s.  |
| De la Thuillerie ,                                                                                                                                            | 2. liv.        |
| Boindin ,                                                                                                                                                     | 2. liv.        |
| De Champ-mêlé ,                                                                                                                                               | 2. liv.        |
| De Montfleury , 2 vol.                                                                                                                                        | 5 liv.         |
| Boursault , 2 vol.                                                                                                                                            | 5 liv.         |
| De Mademoiselle Barbier ,                                                                                                                                     | 2. liv. 10. s. |
| Quinaut ,                                                                                                                                                     | 2. liv. 10. s. |
| Théâtre François , 6. vol.                                                                                                                                    | 15. liv.       |
| Théâtre Lyrique avec une Preface où l'on traite<br>du Poëme de l'Opera , & la Réponse à une<br>Epître Satyrique contre ce spectacle , par<br>M. le B.. in 12. | 2. liv.        |

*Pièces séparées.*

Idomenée.  
Hypermnestre.  
Atrée.  
Electre.  
Absalon.  
Rhadamiste & Zenobie.  
Cyrus.  
Getæ.  
Les Tyndarydes.  
Satil.  
Medée.  
Herode.  
Ino & Melicerte.  
Polydore.  
La Mort d'Illiæ.

Tragedies.

Le Curieux Impertinent.  
Les Agioteurs.  
L'Amour Charlatan.  
Le Naufrage.  
Danaé.  
Turcaret.

Brispin Rival.  
Le Jaleux desabusé.  
Les Metamorphoses.  
L'Amour vangé.  
Esope à la Ville.  
Esope à la Cour.  
Pancho Pansa Gouverneur.  
La Devineresse.

Comedies.

ses Airs notez des Comedies François, par  
M. Gillier, in 4. 7. liv.  
Fantates & Ariettes de M. le B: fol. 7. liv. 10. f.  
Le quatrième Livre des Motets de M. Cam-  
pra, 5. liv.  
Le Mercure Galant, 1. liv. 10. f.  
Et broché, 1. liv. 5. f.  
Recueil de Pièces en Vers, adressées à S. A. S.  
Monseigneur le Duc de Vendôme, & plu-  
sieurs Essais de Poësies diverses, par M. de Pa-  
laprat, 1. vol. in 12. 1. liv. 10. f.  
Et toutes les autres Pièces du Théâtre, tant anciennes,  
que nouvelles.

L'Histoire de l'Empire, contenant son origine,  
son progrès, ses révoltes, la forme de  
son gouvernement, sa politique, ses allian-  
ces, ses négociations, & les nouveaux Ré-  
glements qui ont été faits par les Traitez de  
Westphalie, & autres : par le Sieur Heiss.  
Nouvelle édition, continuée jusques à pre-  
nt. & augmentée de plusieurs Remarques.

13

Maison Royale de France , des grands Officiers de la Couronne , & de la Maison du Roy ; avec les qualitez , l'origine & le progrès de leur famille : ensemble les Statuts & le Catalogue des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit. Le tout dressé sur les Titres originaux , Registres de Chartres du Roy , du Parlement , de la Chambre des Comptes , & du Châtelet de Paris . Cartulaires d'Eglises , Manuscrits & Mémoires qui sont dans la Bibliothèque du Roy & autres. Par le P. Anselme , Augustin Déchausse. Revuë , corrigée & augmentée par l'Auteur , & après son décès continué jusque à présent par un de ses amis , 2. vol. in fol. 1712.

36. liv

Dictionnaire d'Agriculture , contenant généralement tout ce qui regarde le ménage de la campagne , & l'ornement des Jardins , &c in 4. fasc. pressé.

Le Munitionnaire des Armées de France , qui enseigne à fournir les Vivres aux Troupes avec toute l'économie possible , par M. Nodot , in 8. 1. vol.

3. liv. 10

La Connoissance parfaite des Chevaux , concernant la maniere de les gouverner , nourrir & entretenir en bon corps , & de les conserver en santé dans les voyages ; avec un détail général de toutes leurs maladies , des signes & de causes d'où elles proviennent , des moyens d'en prévenir , & de les en guérir par des remèdes experimentez depuis long-temps , & la portée de tout le monde. Joint à une nouvelle Instruction sur le Haras , bien plus étendue que celles qui ont paru jusques à

écheyaux de manege , tirée des meilleurs Auteurs qui en ont écrit. Le tout enrichi de figures en taille-douce , in 8. 3. liv. 10. f.  
ettre à M. de ... sur l'origine des anciens Rois ou Dieux de l'Egypte ; qui explique ce qui a donné lieu aux Fables des Dieux de l'Antiquité in 12.

1. liv.

a Rivalés travestie , in 12. 2. liv.

Jouveaux Secrets de Medecine pour la guerison de toutes sortes de maladies , donnez par une personne charitable , augmentez des Secrets naturelles de M. Lemery , 2. vol. in 12. 5. liv.











Digitized by Google

